

RAPPORT D'ACTIVITE

20
22

EDITO

Mesdames, Messieurs,

D'après les derniers chiffres de Pôle Emploi, sur le bassin d'emploi d'Auxerre à la fin 2022, le nombre de Demandeur d'Emploi en catégorie A (sans aucune activité) aurait diminué de 3,6 % et le nombre pour les catégories A, B, C (sans activité ou avec une activité partielle) aurait chuté de 5,4 %. Ces chiffres positifs pour notre territoire montrent tout le savoir-faire des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion sur le terrain. Voyant au quotidien la qualité du travail accompli par les Collaborateurs de la Maison de l'Emploi, je ne peux m'empêcher de penser que la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois (MDE) a joué un rôle discret mais très efficace sur le terrain pour aider nos Concitoyens à retrouver le chemin du travail. En effet, cette Structure de dix-huit employés peut s'enorgueillir de centaines de positionnements vers l'emploi en 2022. Elle joue donc un rôle essentiel dans la dynamique économique actuelle de notre territoire.

Pourtant les soubresauts de 2022 n'ont pas épargné notre Association. Je ne vais pas revenir ici sur les « trop nombreuses » difficultés financières de notre Association qui, d'année en année, deviennent de plus en plus difficile à gérer mais j'aimerais me concentrer sur une note plus positive à savoir, notre déménagement dans nos nouveaux locaux de l'Avenue de Saint Georges à Auxerre au mois d'Août 2022. A ce sujet, il est vraiment très important de vous dire que notre bâtiment historique du « Phare » devenait vraiment trop insalubre (dégâts des eaux, champignons, dégradations etc...) pour nos Collaborateurs et que les frais de fonctionnement de ce bâtiment dépassés l'entendement avec un loyer qui était deux voire trois fois le prix d'une location dans le parc privé. Il était devenu trop important de soulager la trésorerie de notre Association et décision a été prise de rechercher de nouveaux locaux sur Auxerre. Nos longues recherches nous ont conduit vers la tour « Hoche » qui avait les avantages d'être très proche du Phare et par conséquent de nos publics mais aussi d'être tout de suite disponible et fonctionnelle afin de garantir la continuité de nos services.



Laurent PONROY
Président de la MDE

Ce déménagement nous a toutefois poussé à revoir l'organisation du travail de notre Association puisque nos nouveaux locaux n'avaient ni le même espace, ni la même configuration que ceux du Phare. Pour la mise en place de nos réunions d'équipe par exemple, nous avons pris l'initiative et l'habitude de sortir de notre Structure et de les organiser chez nos Partenaires qui nous prêtent gracieusement leurs locaux. Une nouvelle organisation qui nous permet de mieux connaître le travail de nos Partenaires au quotidien par une sorte d'immersion chez eux. Autre exemple, ce déménagement a aussi impacté nos Collaborateurs au quotidien car les bureaux sont maintenant partagés. La mise en place d'une gestion rigoureuse mais aussi et surtout la valorisation du télétravail nous permettent aujourd'hui d'assurer la confidentialité des rendez-vous et la satisfaction des Collaborateurs et des Bénéficiaires. Enfin, et cela était prévisible, depuis le déménagement du bâtiment du Phare aux bureaux Avenue de Saint Georges, et ce malgré nos efforts de communication, les visites « spontanées » pour la documentation ou l'utilisation des outils numériques notamment sont moins nombreuses. Heureusement, cela n'a pas eu d'impact sur nos prescriptions et la gestion des rendez-vous qui continuent d'augmenter. Fin 2022, nous avons d'ailleurs récupéré une partie de nos publics et nous pensons qu'une fois mieux connue dans son nouvel environnement, la Maison de l'Emploi pourra également attirer de nouveaux Bénéficiaires qui ne la connaissaient pas jusqu'ici comme les populations du centre-ville ou d'autres quartiers.

Autres faits marquants de 2022, la fin des contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid et le retour à une certaine normalité a été synonyme pour nous de la démultiplication des actions vers l'extérieur. L'idée de cette politique du « aller vers » était de montrer aux publics auxerrois que nous étions encore présents, encore plus proches d'eux pour les accompagner dans leurs démarches. En effet, dans un contexte post pandémie, les habitudes de nos différents publics ont radicalement changé (consommation différente, repli sur soi, changement professionnel et/ou personnel, dépression etc...). Notre structure devait, elle aussi, changer pour aller à la rencontre de nos Bénéficiaires et recréer du lien...

Pour illustrer ces propos, nous pouvons voir que tous les services de notre structure ont rivalisé d'imagination pour recréer du lien.

Notre Collaboratrice en charge des clauses sociales a, par exemple, réussi à mettre en place une réunion avec les techniciens et les Élus du Conseil Départemental de l'Yonne. Une grande première qui va ainsi permettre à ce dispositif d'être mieux compris de cette collectivité et sans doute plus utilisé. Elle va récidiver début 2023 avec les services de la Ville d'Auxerre et de l'Agglomération...

Le PLIE que porte la Maison de l'Emploi lui aussi été très imaginaire. Il a multiplié les expérimentations de permanences chez de nouveaux Partenaires (croix rouge, épicerie solidaire, EAA etc...). Certaines fonctionnent aujourd'hui très bien et sont pérennisées. De plus, il a su se renouveler en organisant l'action Tapis Rouge au CIFA. Un partenariat précieux qui permet à cette action de franchir une nouvelle dimension.

Le Centre de Ressources a lui aussi innové pour se rendre visible. Il a planifié et participé à des actions de communications dans des lieux atypiques comme la galerie commerciale de Fontaine les Clairions, prit part au Forum des Associations ou encore réalisé des informations collectives directement chez nos Partenaires afin d'être au plus proche de nos publics. Les Moissons de l'Emploi ont retrouvé plus d'« humanité » après deux années « digitalisées ». La mobilisation a été plus difficile sur cette action avec le changement de comportement de nos Bénéficiaires mais la dynamique reste très positive pour les participants et le retour à l'emploi et encore une fois bon.

Enfin, le gros point fort de cette année fut l'expérimentation d'une action multisectorielle « La Ruche Bourdonne ». Cette action qui a rassemblé la majorité des Associations du quartier Sainte Geneviève fut un vrai succès avec plus de 350 participants et a prouvé que nous devons nous ouvrir à d'autres Partenaires (Associations sportives, culturelles, éducatives, écoles etc...) pour réussir à retrouver le contact des publics et les accompagner vers l'emploi.

C'est donc sur ces mots positifs que nous entrons dans une nouvelle année. De la même manière que l'année dernière, je tiens à remercier nos Partenaires (nouveaux et anciens), nos Financeurs et surtout nos Collaborateurs qui essayent tous les jours de rendre la vie de nos concitoyens plus agréable en les accompagnant dans leurs démarches quotidiennes d'évolution professionnelle. C'est donc une véritable joie aujourd'hui pour moi de pouvoir vous proposer à la lecture ce Rapport d'Activité 2022 de notre Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois

Laurent PONROY

GOUVERNANCE ♦ Membres du Conseil d'Administration

Amidon : Guy PARIS

CAA : Magloire SIOPATHIS

CCI 89 : Hervé AUBRGER

CD 89 : Emmanuelle MIREDDIN

CIDFF : Mme RAPHAT

CMA 89 : Jean-Pierre RICHARD

GRETA 89 : Jean-Marc VATINET

Maison de l'Entreprise : Claude VAUCOULOUX

Mission Locale : Laurent PONROY

Pôle Emploi : Yves HUTIN

PRISME Eureka-Intérim : Patrick LEVY

U2P : Stéphanie PILLUT

UTI CFDT : Kémal BATIRBEK

UD CFE CGC : Alain ZENNER

UD CFTC : Suzette ESNAULT

UD CGT : Didier BOURIGAULT

UD FO : Patrick ROUVRAIS

DDETSPP : Jean-Michel LOUYER

Ville d'Auxerre : Crescent MARAULT



SOMMAIRE

<u>Maison de l'Emploi</u>	p.6
Emploi dans l'Yonne.....	p.8
Offres de service aux entreprises.....	p.9
Les Moissons de l'Emploi.....	p.10
◊ Les Moissons 2022.....	p.10
◊ Les ateliers Pré-Moissons.....	p.12
◊ Forum des Partenaires & Pot de Clôture.....	p.14
La Ruche Bourdonne.....	p.16
Porte d'entrée vers le numérique.....	p.18
Les Clauses Sociales.....	p.20
Communication.....	p.24
<u>Centre de Ressources</u>	p.26
Centre documentation.....	p.28
Cyber Base.....	p.30
Accueil - Information - Orientation.....	p.32
Validation des Acquis de l'Expérience.....	p.34
Conseil en Évolution Professionnelle.....	p.36
<u>PLIE</u>	p.38
Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).....	p.40
Actions du PLIE.....	p.44
Trombinoscope	p.48

MAISON DE L'EMPLOI

EMPLOI DANS L'YONNE



•QR CODE SITE MDE :
L'OBSERVATOIRE

En 2010, l'Urssaf de l'Yonne, la CCI de l'Yonne et la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois ont décidé de mettre en commun leurs compétences pour élaborer une « information » régulière sur l'emploi salarié dans l'Yonne. Pour ce faire, ils ont créé un document intitulé « l'Emploi dans l'Yonne » qui a pour objectif de compléter les informations régulières relatives à l'emploi sur le territoire et de permettre la production de données significatives à partir de commandes sur des découpages spécifiques.

Au travers de ce document, il s'agit de mettre à disposition des acteurs et décideurs sociaux, économiques et politiques, des informations et analyses stratégiques permettant de définir des politiques étroitement articulées sur les réalités locales. Différents zooms sont réalisés à chaque publication et des bilans annuels ont été élaborés.

C'est ainsi que depuis plus de 13 ans maintenant, la publication présente, tous les trimestres, les données relatives à l'emploi salarié et les déclarations d'embauche. Ces informations sont détaillées pour l'ensemble du département, puis déclinées par arrondissement d'emploi et par secteur d'activité.

De périodicité trimestrielle, l'ensemble des publications est accessible et téléchargeable sur le site de la Maison de l'Emploi : www.mdeauxerrois.com

OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES

L'un des objectifs de la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois est de fédérer les initiatives prises en faveur de l'emploi et de coordonner les actions menées dans ce domaine et dans le cadre de la formation professionnelle.

Pour cela, elle peut mobiliser, à la demande d'entreprises ou d'institutionnels, un ensemble de partenaires, parmi lesquels :

- ◇ La CCI de l'Yonne
- ◇ Le Conseil Départemental de l'Yonne
- ◇ Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- ◇ La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois
- ◇ La Ville d'Auxerre
- ◇ La DDETSPP 89
- ◇ Pôle Emploi
- ◇ Cap Emploi
- ◇ La Mission Locale
- ◇ Mobilité89
- ◇ Résidences jeunes de l'Yonne
- ◇ CIFA
- ◇ Etc...

ARMATIS

L'entreprise, de par la nature de son activité, a des besoins réguliers en recrutement.

L'année 2022 reste dans la continuité de 2021 en termes d'atypisme eu égard au contexte sanitaire et la société Armatiss a dû consolider son adaptation contextuelle : accélérer la digitalisation massive de tous les périmètres de l'entreprise (recrutement, formation, RH et production) afin notamment de sécuriser les plans de continuité d'activité au travers du télétravail.

De nouveaux partenariats notamment dans les secteurs Banque/ Assurance et Energie ont permis de compenser l'offshoring d'un acteur E-Commerce.

Afin d'apporter une réponse efficace et adaptée à ses enjeux et ses besoins, la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois anime son comité de pilotage et coordonne les différents partenaires engagés dans l'offre de services selon le protocole signé en Mars 2008. Les membres partenaires dans ce protocole sont : l'Etat, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, le Conseil Départemental de l'Yonne, Pôle Emploi, la Ville d'Auxerre, la DDETSPP 89, la CCI, les Missions Locales d'Auxerre et Migennes, Cap Emploi 89, Coalitia, la Maison de l'Emploi d'Auxerre et la société Armatiss.

RÉSULTATS

« Ouverte en Août 2009, l'entreprise Armatiss travaillait pour une quinzaine de clients et employait près de 300 collaborateurs à fin 2022.

Les collaborateurs sont à 75% des femmes et ont une moyenne d'âge de 36 ans. Parmi ces effectifs, 6,71 % sont des travailleurs handicapés et 25 % sont des séniors».



•MÉTIER DE
TÉLÉCONSEILLER



•PUBLICATION
3^{ÈME} T 2022

AUXERRE MAIRIE D'AUXERRE

À la suite d'une réunion qui s'est tenue au dernier trimestre 2021, la ville d'Auxerre souhaitait expérimenter pour 2022, un comité de pilotage (sur le même schéma que celui d'Armatiss) qui aurait pour but de les aider à trouver du personnel dans les secteurs de la petite enfance. La collectivité éprouve des difficultés à recruter et souhaitait s'appuyer sur la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois pour l'accompagner.

Après un temps d'échanges mi 2022 entre la Maison de l'emploi, les responsables des différents services de la petite enfance et de l'animation de la Ville d'Auxerre, il était convenu que ces derniers participeraient au comité de pilotage d'Armatiss afin de rencontrer les différents partenaires et d'évoquer avec eux leurs problématiques en termes de recrutement. De ce fait, depuis le mois de Septembre 2022, les responsables des services en question de la ville d'Auxerre assistent chaque mois au comité de pilotage d'Armatiss. Suite à ces réunions, des actions vont se mettre en place courant 2023 notamment avec Pôle Emploi (Job Dating...) afin de les accompagner dans leurs recrutements.

LES MOISSONS DE L'EMPLOI®

La onzième édition des Moissons de l'Emploi s'est déroulée en deux temps du 14 au 18 Novembre 2022 sur la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et au 21 au 25 Novembre 2022 sur la Communauté de Communes du Jovinien.

L'opération, originaire d'Alsace, est le fruit d'un constat : 8 fois sur 10, les Employeurs recherchent leurs Collaborateurs tout d'abord dans leur environnement immédiat puis leur réseau professionnel proche, ensuite dans les CV reçus en candidatures spontanées et enfin ils font appel aux cabinets de recrutement. Depuis le Covid, le monde de l'emploi a radicalement changé.

Les Entreprises recrutent mais ont du mal à trouver des Collaborateurs qualifiés. Ce qui explique le changement dans la méthode de recrutement utilisée par les RH dans certains secteurs d'activité aujourd'hui. Les Employeurs se tournent vers les agences d'intérim, la presse, la radio, ou Pôle-Emploi de plus en plus. Ils sont à l'affut de tout moyen ou action qui peuvent les aider à combler leur besoin en recrutement. Le principe de base des Moissons de l'Emploi est donc d'aller à la rencontre des Entreprises pour connaître et faire connaître leurs besoins en ressources humaines.

Cette année, l'évènement a permis à 117 personnes en recherche d'emploi de prospecter plus de 3.089 Employeurs pour « récolter » leurs besoins immédiats en recrutement. Ainsi, ce sont 271 offres et 679 postes qui ont été identifiés. Après requalification (offres en double, impossibilité de contacter l'Employeur etc...) par les services de Pôle Emploi, ce sont 28 nouvelles offres, inconnues jusqu'alors, qui ont été découvertes pendant la semaine des Moissons par les Moissonneurs. Plus en détails, 74 % des Moissonneurs-euses (que nous avons réussi à recontacter après 1 mois) ont déclaré avoir une solution de retour à une activité professionnelle depuis le début de Janvier 2023 (39 % en formation, 3 % en création d'entreprises, 29 % ont repris un emploi). 44 % des personnes sans activité ont un projet professionnel qu'elles souhaitent voir se concrétiser.

Plus qu'une simple prospection du marché caché de l'emploi, les Moissons de l'Emploi ont permis aux Moissonneurs de vivre une expérience nouvelle, collective et solidaire dans le cadre de leur recherche d'emploi. Ils ont pu ainsi bénéficier d'une dynamique de groupe pour aller au-devant des besoins en recrutement des Entreprises et Collectivités et tester ainsi une nouvelle technique de recherche d'emploi tout en affinant leur connaissance du tissu économique local.

Les Moissonneurs ont eu le plaisir de pouvoir accueillir et échanger avec Mme Pauline GIRARDOT (Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Yonne) et M. Olivier HEMARD (Directeur de la Maison de l'Emploi) lors d'une journée de formation qui a eu lieu à La CCI Yonne.

De plus, l'objectif est d'organiser une démarche collective et solidaire permettant de :

- ♦ Rompre l'isolement des Demandeurs d'Emploi,
- ♦ Leur redonner confiance,
- ♦ Redynamiser la démarche vers l'emploi,
- ♦ Enrichir leur connaissance du tissu économique local et des réalités du marché de l'emploi sur le territoire,
- ♦ Moissonner pour soi et pour les autres
- ♦ Faire changer les « images » des uns et des autres (Employeurs et Demandeurs d'Emploi)...



•AFFICHE 2022

LES 14
Auxer

La jour
Auxer

Les journées de Moissons

Lundi 14 novembre	Mardi 15 novembre	Mardi 21 novembre	Mardi 22 novembre
Mardi 15 novembre	Mercredi 16 novembre	Mercredi 23 novembre	Mardi 23 novembre
Mercredi 16 novembre	Jeudi 17 novembre	Jeudi 24 novembre	Mercredi 23 novembre
Jeudi 17 novembre	Vendredi 18 novembre	Vendredi 25 novembre	Mercredi 23 novembre
Vendredi 18 novembre			

Informations Complémentaires

Email : moissons@mdeauxerrois.com
Tél : 09 60 39 21 75

117 Inscriptions,

3.089 Entreprises, Établissements publics, Associations, Exploitations agricoles prospectés,

42 Partenaires ont participé à l'action,

187 Tournées sur Auxerre et le Jovinien,

1.220 Contacts téléphoniques,

55 Nouvelles offres sur le site Pôle-Emploi d'Auxerre et Joigny.

Pour cette édition, la Maison de l'Emploi et Pôle-Emploi ont pu compter sur la mobilisation de tous les acteurs de l'emploi, de l'économie, de l'insertion et des pouvoirs publics pour que les Moissons de l'Emploi soient une réussite :

- ♦ Adéquat intérim, Adie, Amidon, Armatis,
- ♦ CCI 89, CD de l'Yonne, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CIFA, Communauté de Communes du Jovinien, Communauté de l'Auxerrois,
- ♦ DDCSS, DIRECCTE 89, FSE, GEIQ BTP, GRETA 89, ID'EES 89, LADAPT, l'Ecole de la 2e chance,
- ♦ Mairie d'Auxerre, Mairie de Joigny, Mission Locale (Auxerre et Joigny),
- ♦ PLIE, Pôle-Formation, Pôle-Emploi (Auxerre et Joigny), Préfecture de l'Yonne, Profilae,
- ♦ Randstad, Région Bourgogne Franche Comté, Renouer, Résidences Jeunes de l'Yonne,
- ♦ SNC, Temporis, Transdev...

Cette action « originale » a permis un beau coup de projecteur sur la dynamique engagée par les Moissonneurs et les Partenaires grâce à une couverture média : surtout par la Maison de l'Emploi, le Criquet magazine, et bien d'autres ont relayé cette initiative en postant nos affiches dans leurs locaux.

ATELIERS PRÉ-MOISSONS

Cette année lors de notre premier Comité de pilotage, il a été décidé avec nos partenaires de faire des ateliers "avant Moissons" afin de répondre à la problématique des Moissonneurs, qui trouvaient qu'une journée de formation n'était pas suffisant pour se préparer à la semaine des Moissons. L'objectif a été de créer une dynamique de groupe, afin de leur fournir les informations nécessaires pour anticiper et répondre aux éventuelles questions des entreprises, de les familiariser avec les documents (la fiche entreprise, la feuille de route et le plan de géolocalisation) et de leur fournir les clés de la communication pour être plus communicatifs et plus assurés, le tout en leur apportant des savoir-faire dans un esprit convivial et solidaire.

4 ateliers de préparation pour nos Moissonneurs (avant la journée de formation)

Dans un premier temps, l'équipe des Moissons de l'Emploi a étudié la meilleure façon de créer et mettre en place ces ateliers. Une fois créés, les ateliers ont été animés par l'équipe des Moissons. Lors des informations collectives nous avons fourni les dates et les lieux des ateliers aux Moissonneurs et ils se sont positionnés directement sur les dates qui leur convenaient, pour les partenaires nous les avons contactés directement afin qu'ils puissent choisir les dates pour positionner leurs stagiaires selon leur emploi du temps.

4 ateliers traditionnels et 5 nouveaux ateliers :

◇ L'Atelier « l'Art de mieux communiquer » :

Dont le but était d'évoquer :

- L'importance de la communication
- Fournir les 10 conseils pour échanger en toute confiance (l'écoute active, suscitez la discussion, utilisez-le « Je », Exprimez des opinions et des demandes précises, se réconcilier avec les silences, modulation de voix, communiquez avec le corps, cultivez la familiarité, privilégiez une parole positive et savoir conclure)

Rosemary COULAUD & Sabrina HAMMOUCH (MDE) ont mené cet atelier.

◇ L'Atelier « Qu'est-ce que mes Moissons de l'Emploi ? »

Avait pour objectif de :

- Rendre plus fluide les échanges entre les Moissonneurs et les Responsables d'établissement lors de la semaine des Moissons. Durant cet atelier nous avons fourni aux Moissonneurs les informations nécessaires pour faire les visites en Entreprises et d'anticiper les questions que les Entreprises pourraient poser.
- Mettre en place des simulations de rencontres avec les Entreprises

Rosemary COULAUD & Sabrina HAMMOUCH (MDE) ont mené cet atelier.

◇ L'Atelier « La fiche de l'Entreprise »

Dont le but était de :

- Se familiariser avec le document
- Signaler l'importance de remplir correctement le document
- Mettre en place des jeux de rôles de rencontre avec des Entreprises tout en remplissant la fiche « Entreprise ».

Rosemary COULAUD & Sabrina HAMMOUCH (MDE) ont mené cet atelier.



• JOURNÉES DE FORMATIONS



◇ L'Atelier « La feuille de route et le plan géolocalisation des Entreprises »

Avait pour objectif de :

- Se familiariser avec la feuille de route
- Expliquer comment lire la feuille de route et utiliser la feuille de géolocalisation. (Ce n'est pas parce que les Entreprises sont numérotées sur la carte qu'il faut les visiter dans cet ordre). Il faut surtout analyser la feuille de route afin de pouvoir s'organiser et les terminer dans le temps imparti (ex : ne pas visiter les restaurants après 11h00, les visiter avant car certains ne sont pas ouverts dans l'après-midi).
- Expliquer l'importance de remplir correctement la feuille de route en cochant les cases disponibles (afin de savoir si l'Entreprise n'existe plus, ou pour signaler toute nouvelle Entreprise ...). Ces informations sont très utiles pour mettre à jour notre fichier pour l'année suivante.

Rosemary COULAUD & Sabrina HAMMOUCH (MDE) ont mené cet atelier.

FORUM DES PARTENAIRES & POT DE CLÔTURE

Bravo aux Partenaires pour leur intervention et aux Moissonneurs pour leur participation

Cette année, suite à la demande de nos Partenaires, nous avons pu intégrer « le Forum des Partenaires » à notre traditionnel pot de clôture pour le bonheur des participants.

L'idée du « Forum des Partenaires » est venue lors de notre premier Comité de pilotage ou un des Partenaires a trouvé dommage de ne pas avoir un moment de partage avec les « Moissonneurs » afin d'échanger avec eux et de présenter leurs services.

Pour cette rencontre, nous avons pu compter sur la bienveillance de la Directrice (Laila PERIN-EL MAKTOBI) de « La Ruche » qui n'a pas hésité à nous prêter une de ses salles de réunions.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 66 participants (Partenaires et Moissonneurs) pendant cette matinée à « La Ruche ».

Lors du pot de clôture, un moment convivial où l'équipe des Moissons prend le temps de discuter avec les participants afin dans un premier temps de les remercier pour leur intervention, de savoir ce qu'ils ont pensé de l'action, de répondre à leurs questions et enfin de leur faire découvrir nos Partenaires présents et de les guider vers eux selon leurs besoins.

Toujours soucieux d'apporter leur aide en soutenant l'innovation sociale sur le territoire. Certains de nos financeurs :

- ◆ M. LE NY, DDETSPP
- ◆ Mme MIRELIN, CD 89
- ◆ Mme POIFOL-FERREIRA, Région Bourgogne Franche Comté

sont même venus pour le plaisir de tous, au pot de clôture se joindre à M. PONROY (Président de la Maison de l'Emploi), et à M. HEMARD (Directeur de la Maison de l'Emploi), pour remercier l'équipe des Moissons, les « Moissonneurs » et nos Partenaires pour leur participation et le travail fourni.

Que dire sauf "Un grand merci" à tous nos financeurs car sans leur soutien l'action n'existerait pas.



• UN PETIT APERÇU...
DU DÉROULEMENT DU FORUM
"PARTENAIRE & POT DE CLÔTURE"



LA RUCHE BOURDONNE

Portée par la Maison de l'Emploi et coorganisée avec les équipes et la Directrice de l'Espace d'Accueil et d'Animation "La Ruche", cette action visait à rassembler un maximum d'Associations de Sainte Geneviève autour de plusieurs stands animés et de moments de "bravoure" durant une journée de fin de semaine (Samedi 26 Novembre 2022).

L'idée était d'expérimenter une action collégiale et collective afin de voir s'il y avait une attente des publics vis-à-vis de ce type d'action et de renouveler à une autre échelle si cette dernière était un succès. Il était primordial pour tous les acteurs que ce "moment" soit ouvert à tous les publics. Des plus jeunes aux familles, des seniors aux personnes en situation de handicap, chacun devait pouvoir échanger et se tenir informé des différentes actions mises en place et des dispositifs offerts à l'ensemble de la population par les Associations du quartier.

Les 3 groupes de travail (30 Juin 2022, 13 Septembre 2022 et 27 Octobre 2022) qui ont permis de coordonner cette action avaient aussi une double volonté. Coordonner l'action de manière collective en essayant, au mieux, de répondre aux attentes de chacun, mais aussi de rapprocher et de renforcer le dialogue entre les Élus, les Services de la Ville, les Associations du quartier et les Habitants.

DATE, HORAIRES ET LIEU : Le Samedi 26 Novembre 2022, de 10 h à 18 h, à l'Espace d'Accueil et d'Animation « La Ruche » - Place Degas à Auxerre.

OBJECTIF : Rapprocher les Acteurs du quartier Sainte Geneviève d'Auxerre et renforcer la visibilité de leur offre de services auprès de tous les Habitants de ce quartier.

PARTICIPANTS : Ouvert à tous les Acteurs du quartier, cette action devait permettre à ses Habitants de voir en un même endroit et un même lieu, toute l'offre de services (sportive, éducative, sociale, culturelle, professionnelle etc...) qui se trouve sur son territoire. Au final, 20 Acteurs du quartier étaient présents : Ville d'Auxerre (Centres de loisirs, la Ruche, CCAS, Ecoles, Politique de la Ville), Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois, Coup de pouce, Handball Club Auxerrois, Mobilité 89, Passerelle, Auxerre Sport Citoyen, Conseil Départemental de l'Yonne, Mission Locale de l'Auxerrois, AJ Services 89, Rugby Club Auxerrois, OAH, Valérie SKIRKA, Secours Catholique, Tribu d'Essence, Ligue de l'enseignement.

BÉNÉFICIAIRES : Ouvert à tous les publics, des plus jeunes aux familles, des seniors aux personnes en situation de handicap, chacun pouvait échanger et se tenir informé des différentes actions mises en place et des dispositifs offerts à l'ensemble de la population.

COMMENT : Un « moment » de partage et de découverte qui se voulait dynamique et convivial coordonné par les Acteurs du quartier pour les Habitants du quartier.

CHRONOLOGIE :

- ♦ 10h 'Ouvertures des portes'
Lancement des animations sur les stands
- ♦ 10h30 'Début de l'action « Jeunes talents Auxerrois »'
Vise à promouvoir et valoriser des parcours réussis de jeunes Auxerrois organisée par la Ruche et la Mission Locale de l'Auxerrois
- ♦ 11h30 'Inauguration officielle'
- ♦ 12h à 14h 'Moment convivial'
Deux « Foodtrucks » étaient présents pour le repas.
- ♦ 14h 'Début des « moments de bravoure »'
Valorisation atypique de l'offre de services des Partenaires participants. Un moment toutes les 15 minutes.
- ♦ 17h45 'Fermeture des portes au public'


Pour que cette expérimentation attire un maximum de personnes, il était important que cette dernière soit la plus dynamique possible et ce, du début à la fin de la journée. Afin d'y arriver, le groupe de travail a validé les initiatives suivantes :

- ♦ Animation de la journée :
Un animateur professionnel (Bernard MORAINÉ – Ancien journaliste) était dédié à l'animation de cette journée
- ♦ Animation des stands :
Des partenaires ont souhaité coordonner des animations directement sur leur stand afin de valoriser de manière plus dynamique leur offre de services
- ♦ Animations extérieures :
A l'extérieur de la Ruche des animations ont aussi été planifiées

• AFFICHE DE L'ACTION





La Ruche bourdonne

Ensemble, redécouvrons les richesses de notre quartier



Samedi 26 novembre
de 10h à 18h

Espace d'accueil et d'animation La Ruche
Place Degas, Auxerre

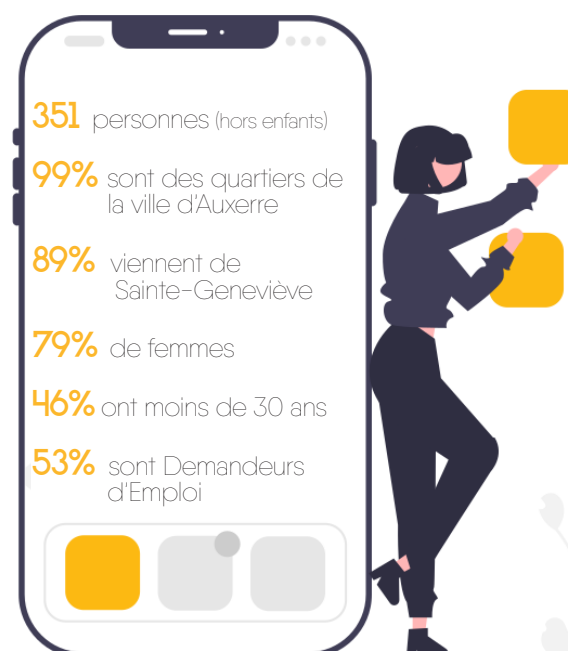





- ♦ Moments de « bravoure » :
Durant l'après-midi, à partir de 14 h, chaque Structure avait la possibilité de profiter d'un moment sur la scène centrale de la Ruche afin de promouvoir sa Structure de manière « atypique ». Les Structures avaient ainsi carte blanche pour créer un « moment de bravoure ». Témoignages, lecture, mise en scène, vidéo, danse etc... Tout était possible...
- ♦ Actions externes :
Désireux de profiter de la dynamique de cette action et du public présent, certains partenaires ont souhaité coordonner des actions dites « externes » à cette manifestation.
- ♦ Inauguration officielle :
Une inauguration officielle de cette manifestation a été planifiée de 11 h 30 à 12 h. Ce moment a permis à des personnalités du territoire de prendre la parole afin de valoriser l'action auprès du public présent.

Les conséquences de cette action sur la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Auxerre

La coordination de cette action par la Maison de l'Emploi et de la Formation n'est pas anodine. En effet, notre Association se veut proche de ses bénéficiaires et, dans un contexte post pandémie, où les habitudes de nos différents publics ont radicalement changé (consommation différente, repli sur soi, changement professionnel et/ou personnel, dépression etc...), il est vital aujourd'hui pour notre Structure de changer aussi afin d'aller à la rencontre de nos bénéficiaires en imaginant et en coordonnant des actions innovantes sur notre territoire.

Cette action va donc dans le sens du « Aller vers ». La Maison de l'Emploi et de la Formation d'Auxerre a donc souhaité sortir de sa zone de confort pour construire cette action avec des partenaires qui n'ont apparemment aucun lien avec l'emploi ou l'insertion mais qui, de manière indirecte, peuvent lui permettre de construire un nouveau réseau de partenaires, afin de (re)trouver des personnes qui pourraient profiter pleinement d'un accompagnement professionnel. « Jouer collectif » pour le bien-être des Habitants du quartier Sainte Geneviève doit devenir la norme dans notre fonctionnement. Ce type d'action doit lui permettre de faire découvrir son offre de services à des publics qui ne connaissaient pas son existence (mais qui pourtant vivaient à côté de la Structure) et ainsi profiter des bénéficiaires des autres Associations pour accompagner plus de personnes vers la formation, l'insertion et au final : l'Emploi.



PORTE D'ENTRÉE VERS LE NUMÉRIQUE

La construction de cette action a été initiée autour d'un constat. En effet, d'après les chiffres d'une étude de Pôle Emploi de 2017 intitulée 'QUEL USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI ?', il s'avère que 96 % des Demandeurs d'Emploi connaissent et utilisent Internet pour leur recherche d'emploi. Forte de ces chiffres, l'action 'Porte d'entrée vers le numérique' s'est proposée de s'adresser aux 4 % restant, c'est-à-dire aux personnes les plus éloignées, quel que soit leur statut social. L'objectif est de leur faire découvrir les avantages que peut procurer l'accès au monde numérique puisque ces personnes se trouvent dans un état d'« illectronisme ».



L'IDÉE

Face à ce constat, l'idée est de proposer un atelier gratuit, auprès du public des « Quartiers Prioritaires de la Ville » (QPV) d'Auxerre.

Au vu du succès de cette action les années précédentes, nous avons souhaité la reconduire en 2022. Ainsi, nous avons proposé un atelier gratuit et adapté aux besoins du public dans l'apprentissage des outils numériques.

L'ORGANISATION

Cette année, Rania GHOUTI, a pris en charge la coordination de l'action « Porte d'entrée vers le numérique ». Comme l'année précédente, il y a eu 10 sessions d'initiation et 6 sessions d'évolution durant 2 h chacune. L'effectif quant à lui est passé de 4 à 8 participants par session. Après avoir contacté plusieurs partenaires, l'action est réalisée en collaboration avec :

- ◊ Les Espaces d'Accueil et d'Animation (EAA) La Ruche et La Confluence
- ◊ Amidon
- ◊ Le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE)
- ◊ La Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois (MDE)
- ◊ Être et Savoir
- ◊ Le Conseil Départemental de l'Yonne
- ◊ La Mission Locale (Milo)

En ce qui concerne l'animation et la formation, Rania GHOUTI, Animatrice Cyberbase et Lucien MERCIER, Conseiller numérique à la Mission Locale d'Auxerre s'en sont chargés.



L'ATELIER

« Porte d'entrée vers le numérique » a pour but de lutter contre l'« illectronisme ». Les sessions d'initiation ont traité de l'apprentissage de base d'une tablette numérique : allumage/recharge, aspect tactile, appareil photo, gestion des applications, mais aussi de l'installation et de la découverte de l'application Pôle Emploi (application prioritaire pour débiter numériquement une recherche d'emploi). De même, nous adaptions et faisons évoluer les contenus de l'atelier en fonction du partenaire et de ses attentes. Par exemple, avec les groupes de l'Association « Être et Savoir », nous avons axé notre travail sur les applications d'apprentissage de la langue française.

La présence d'une personne de la structure d'accueil est obligatoire. Cela lui permet d'assimiler et de pouvoir reproduire cet atelier par la suite. En effet, les tablettes initialement achetées pour ces formations sont offertes par la suite aux partenaires dans le but de donner un « héritage » à cette action et de la faire perdurer dans le temps.

LES CLAUSES SOCIALES

Dans le cadre de leurs missions, les Maisons de l'Emploi sont compétentes pour faciliter la mise en oeuvre des Clauses Sociales dans la commande publique.

Les Clauses Sociales sont des outils juridiques qui permettent aux acheteurs de répondre aux exigences de développement durable sur le volet social.

C'est la possibilité offerte aux collectivités de faire en sorte qu'une part de main d'oeuvre générée par un marché public soit réservée à une action d'insertion. Le recours à ces Clauses présente l'opportunité de construire des parcours individualisés vers un emploi durable.

OBJECTIF

L'objectif de la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois est de permettre la promotion et le développement du recours aux Clauses Sociales par les donneurs d'ordres puis de garantir, via sa Facilitatrice, la bonne mise en oeuvre de ce dispositif. Dans le cadre d'une mission de service public, cette professionnelle assure la coordination des actions en amont, pendant et en aval de la consultation.

LA FACILITATRICE

La Facilitatrice de la Maison de l'Emploi est en poste depuis Septembre 2020. Elle a donc suivi un plan de formation pour se former, monter en compétences et acquérir les connaissances nécessaires au bon déroulement de la Clause Sociale.

La difficulté en 2022 était principalement le recrutement des publics éligibles à l'insertion et par conséquent à la Clause Sociale. En effet, avec un taux de chômage proche des 6% sur notre territoire, le recrutement s'est avéré relativement compliqué car les personnes disponibles sont de plus en plus éloignées de l'emploi. D'ailleurs, le recrutement était d'autant plus difficile pour les chantiers dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) qui impose le recrutement majoritairement des personnes issues des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville).

Pour trouver des participants à proposer aux entreprises, la Facilitatrice a dû développer son partenariat avec les Structures de l'insertion. Elle a maintenu les réunions mensuelles avec les Structures de l'insertion qui sont l'ARIQ BTP, le GEIQ BTP, RENOUEUR, ID'ÉES Intérim, ID'ÉES 89 et EUREKA afin de mobiliser au mieux les publics de l'insertion. Elle a dû également promouvoir le dispositif de la Clause Sociale auprès des Structures qui accompagnent le public en insertion telles que COALLIA, CAP EMPLOI 89, la Mission Locale de l'Auxerrois et Pôle Emploi (Auxerre et Joigny). Une mobilisation sur les actions ou manifestations du territoire tels que les Forums Emploi, les Forums des Associations ou encore la participation au Comité Technique d'Animation de Pôle Emploi étaient également indispensables. Enfin, un affichage sur les sucettes de la Ville d'Auxerre deux fois dans l'année a été organisé, toujours pour promouvoir le dispositif des Clauses.

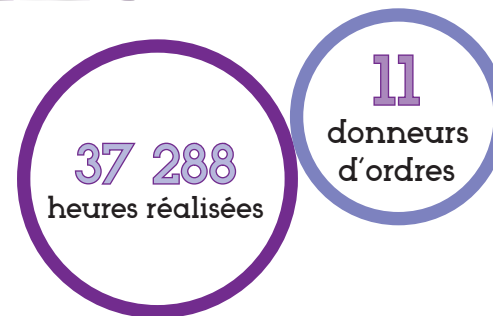
Dans ce contexte, en 2022, 37.078 heures ont été réalisées, soit 23 ETP, et 117 personnes ont eu un emploi dans le cadre des Clauses Sociales (113 en 2021).

RÉALISATIONS 2022

Les compétences acquises au cours des formations et l'expérience des chantiers ont permis à la Facilitatrice de mieux promouvoir le dispositif des Clauses auprès des donneurs d'ordres potentiels. En effet, après plusieurs rencontres avec les différents services du Conseil Départemental de l'Yonne, celui-ci intègre plus systématiquement la Clause Sociale dans ses marchés publics car une procédure a été mise en place. Pour preuve, à fin 2022, 6 et bientôt 7 marchés clausés sont en cours ou en projet contre seulement 1 l'année précédente à la même période.

Par ailleurs, 4 nouveaux donneurs d'ordres ont fait appel à la Facilitatrice de la Maison de l'Emploi en 2022 :

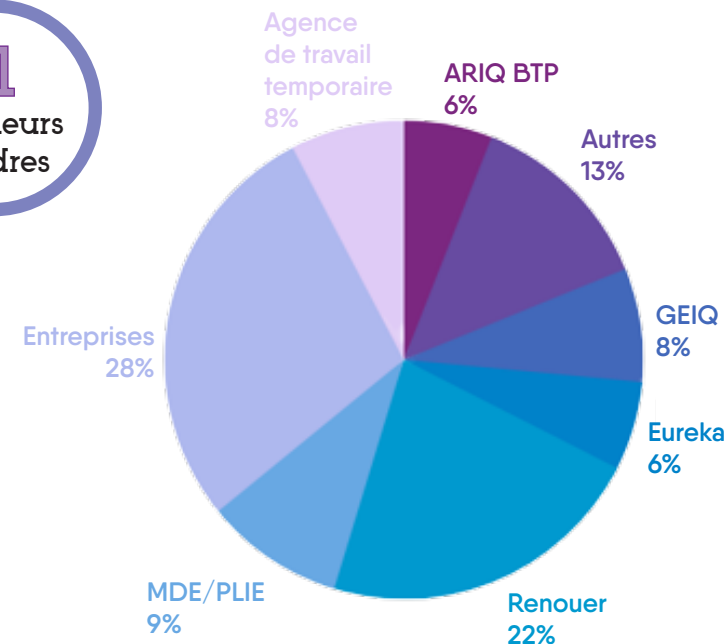
- ◇ VNF (Voies Navigables de France) pour la rénovation des barrages de l'Yonne
- ◇ EPNAK à Auxerre pour la construction d'un nouveau bâtiment pour ses résidents
- ◇ SGAMI (Service de l'Etat) pour des travaux sur les VMC dans les anciens logements de la Gendarmerie
- ◇ Résidences Joséphine Normand à Briennon et Colbert à Seignelay pour la construction de nouveaux logements pour leurs résidents



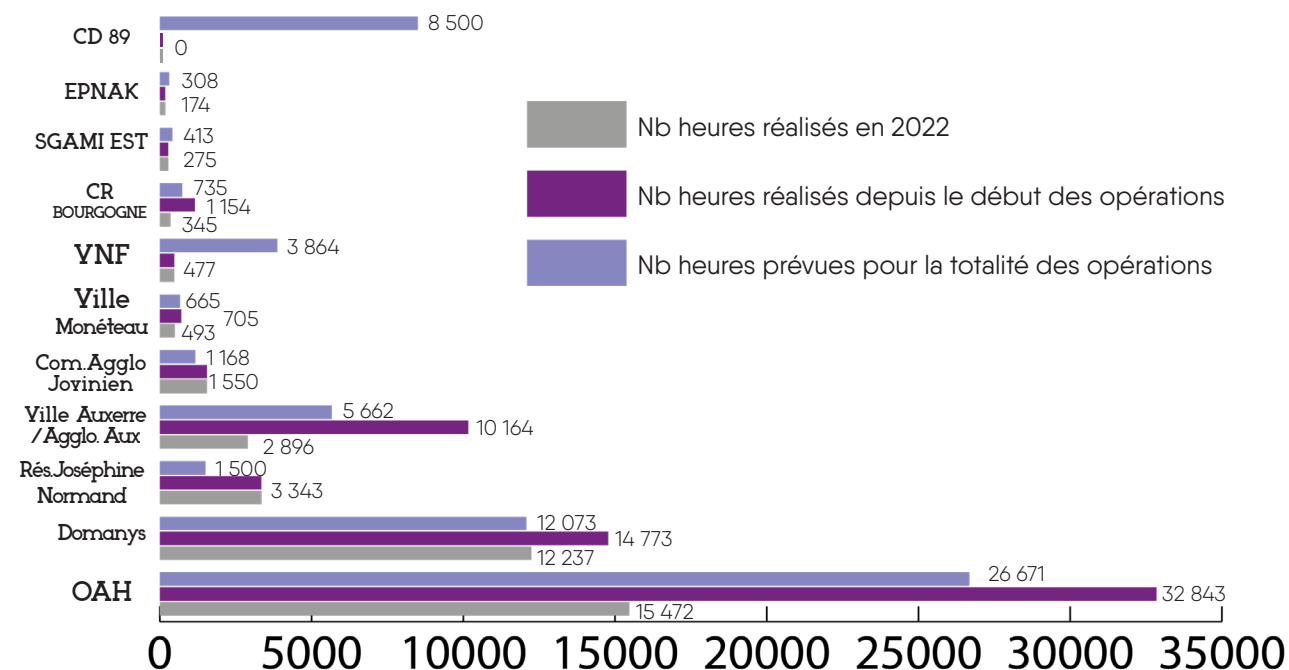
SUIVI DES OPÉRATIONS

37 288 heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre de la Clause d'insertion (contre 46.211 heures en 2021 et 25.650 heures en 2020) avec 11 Donneurs d'Ordres (8 en 2021) dont 4 nouveaux. La SNCF a fait le choix en 2022 de gérer en interne ses heures d'insertion. 28 opérations se sont donc déroulées sur l'année 2022 avec un démarrage avant 2022 ou en 2022. La majorité de ces opérations est encore en cours.

PRESCRIPTEURS



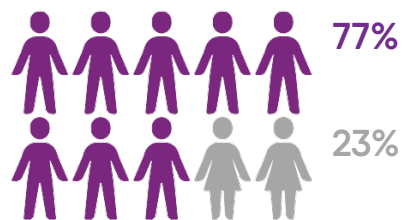
NOMBRE D'HEURES REALISÉS PAR MAÎTRE D'OUVRAGE



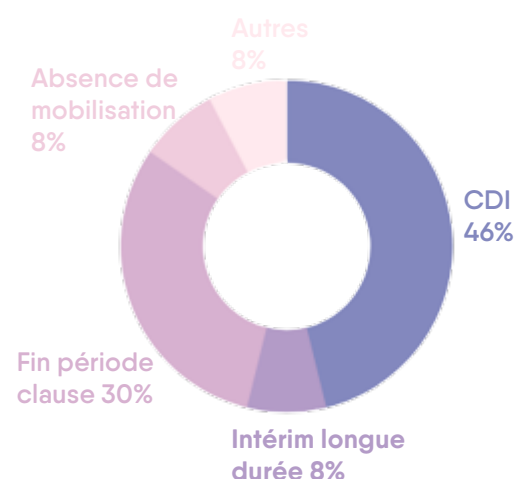
RÉPARTITION DU PUBLIC

117 Demandeurs d'Emploi ont bénéficié d'un ou plusieurs contrats dans le cadre de la Clause en 2022.

SEXE



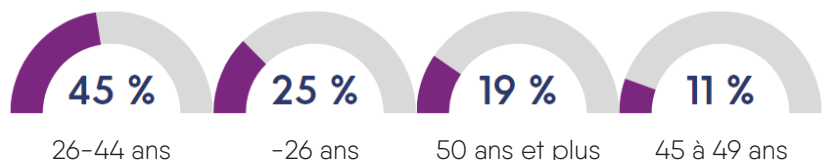
STATUT A LA SORTIE



•DOMANYS :
CONSTRUCTION DE 23 LOGEMENTS
RUE DU VIADUC À AUXERRE



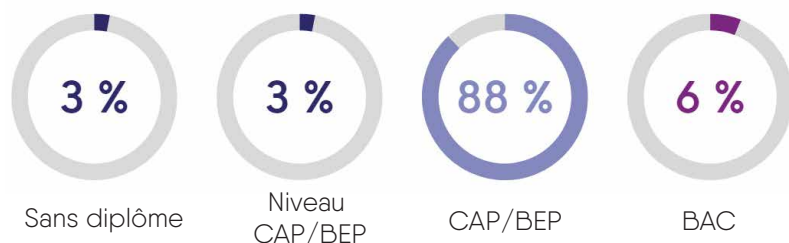
AGE



• VILLE DE JOIGNY :
CONSTRUCTION DE LA
MAISON DE L'ENFANCE ET
DU CITOYEN À JOIGNY



NIVEAU DE DIPLÔME



PERSPECTIVES 2023

Pour 2023, la Maison de l'Emploi souhaite continuer sa collaboration avec les donneurs d'ordres déjà actifs dans le dispositif des Clauses mais également développer son offre de services à d'autres acheteurs publics et privés. Collaborer avec davantage de donneurs d'ordres et de marchés donne la possibilité de globaliser les heures de parcours des publics bénéficiaires vers l'emploi pérenne.

C'est également l'opportunité de :

- ◇ Diversifier les procédures et les secteurs d'activités clausés
- ◇ Toucher davantage de personnes en insertion, tels que les femmes ou les seniors qualifiés au chômage
- ◇ Développer l'offre d'emploi pour les publics en insertion
- ◇ Répondre aux besoins de recrutement

La rencontre avec les services techniques du Conseil Départemental de l'Yonne a porté ses fruits puisqu'à ce jour bientôt 7 marchés sont en cours ou en projet. L'objectif de l'année 2023 est de mener à bien les chantiers qui seront lancés et de continuer dans cette démarche socialement responsable.

La Facilitatrice souhaite entamer le même travail cette année avec les services de la Ville d'Auxerre et la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois qui jusqu'à présent n'intègrent pas systématiquement de Clause Sociale dans les marchés de travaux qui s'y prêteraient. Une première rencontre est prévue début Février 2023. Celle-ci sera l'occasion de développer la Clause dans les marchés de travaux mais peut-être également de diversifier celle-ci dans d'autres marchés publics plus accessibles aux femmes telle que la restauration scolaire... (autre que l'entretien des locaux sur lesquelles elles sont déjà très présentes mais qui sont généralement des emplois à temps partiel).

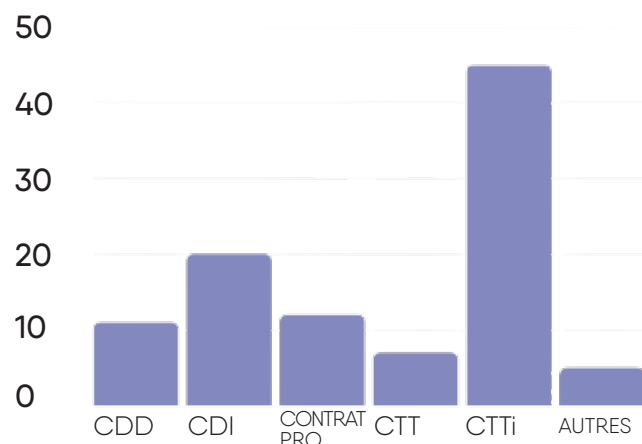
En attendant, d'essayer de diversifier les domaines d'activités des Clauses sur notre Département, la Maison de l'Emploi aimerait essayer de faire découvrir de façon très pratique le secteur du BTP aux femmes et principalement aux femmes des quartiers. La Facilitatrice a donc proposé un projet à la Ville d'Auxerre « La Clause s'impose » dans lequel des femmes des quartiers seront invitées à essayer différents corps de métiers du BTP (peinture, plomberie, pose de revêtements de sols, maçonnerie, électricité...) sous forme d'immersions pendant une demie journée ou une journée par métier. Elles seront ainsi équipées pour assurer leur sécurité et mise en situation de travail afin de se rendre compte concrètement et par elles-mêmes que beaucoup de métiers du bâtiment aujourd'hui sont accessibles aux femmes.

En 2022, l'Etat a lancé un appel à projet pour augmenter le nombre de Facilitateurs sur le territoire national afin d'accompagner leurs acheteurs publics dans la mise en œuvre de la loi « climat et résilience » qui leur impose de clausurer 30% de leurs marchés publics d'ici à 2025 (à ce jour ils clausent environ 15%). La Maison de l'Emploi de l'Auxerrois n'a pas souhaité se positionner sur cet appel à projet car elle estime que la Facilitatrice pourra absorber les éventuelles heures supplémentaires engendrées par cette loi. La Maison de l'Emploi se posera de nouveau la question en 2023 si jamais les marchés de l'Etat s'avéraient plus nombreux que prévu.

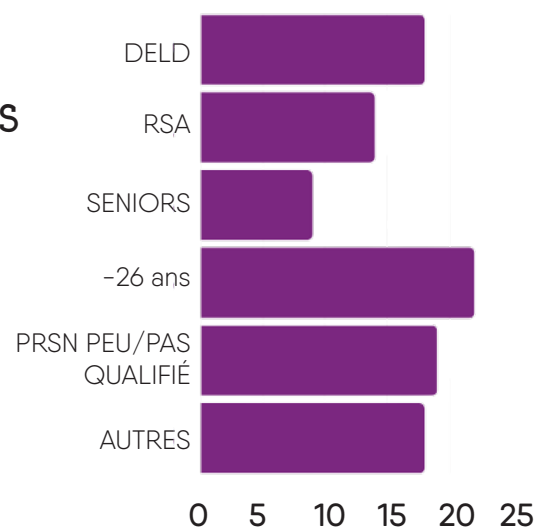
TYPES DE CONTRATS MOBILISÉS

Situation des participants à la sortie du dispositif
13 personnes sont sorties du dispositif entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 2022 selon la répartition suivante :

TYPES DE CONTRATS MOBILISÉS



STATUT A L'ENTRÉE



COMMUNICATION

•AFFICHAGE FENETRE



AFFICHAGES

A la suite de notre déménagement, nous devons nous démarquer et refaire toute notre communication. Pour cela, nous avons mis sur nos fenêtres des autocollants contenant des mots-clés (Formation, Accompagnement, Conseil et Emploi) nous représentant. Cela nous permet d'être vus de la route et d'attirer l'attention des automobilistes.

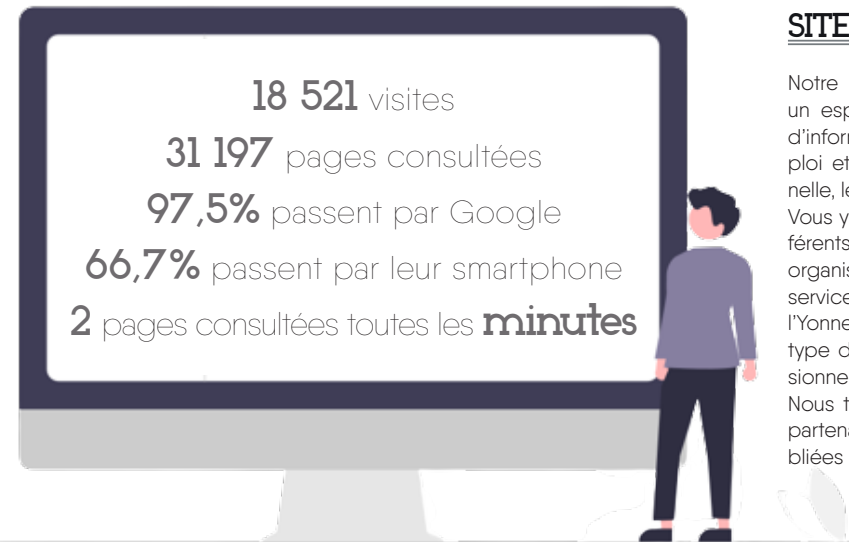
De plus, nous avons décidé de garder un espace d'affichage destiné au public. Cet espace se situe en face de l'accueil. On y trouve des informations sur des formations et concours, des offres d'emploi et diverses informations (ateliers, structures associatives, portes ouvertes d'établissements).

NOUVEAUTÉ 2022

Débuté fin 2021, le travail sur les nouvelles plaquettes du PLIE ont été finalisées et mises en circulation en 2022. Elles sont au nombre de deux. Une première explique ce qu'est le PLIE et les différentes étapes de l'accompagnement. Celle-ci est à destination des usagers. La seconde concerne, « L'Offre de services aux entreprises ».

FACEBOOK

Présente sur le réseau social Facebook, la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois, a attiré près de 5.600 followers* et 5.177 "j'aime". Nous alimentons quotidiennement notre page de 2 publications par jour soit 730 pour l'année 2022. Nous publions des offres d'emploi et mettons en avant les actions de partenaires tels que des Forums ou des portes ouvertes.



SITE INTERNET



Notre site internet est un espace collaboratif d'information sur l'emploi et la formation, l'insertion professionnelle, les métiers, la mobilité, ... Vous y trouvez des informations sur les différents services et actions menés, sur les organismes de formation et leurs offres de services, sur la conjoncture économique de l'Yonne (L'observatoire) ainsi que tout autre type d'informations lié à l'insertion professionnelle, les métiers ou encore la mobilité. Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires afin que les informations publiées soient actualisées.

ACTIONS

Cette année 2022 a été riche en événements. Ces derniers ont permis de promouvoir la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois (MDE) sur notre territoire. Tout d'abord, au premier semestre 2022, des permanences étaient tenues chaque jour dans les Espaces d'Accueil et d'Animation (EAA) de l'Auxerrois. Nous sommes allés directement au contact du public afin de nous faire connaître dans les zones d'Auxerre où nous étions peu connus voir inconnus. Sur le second semestre, nous avons participé à plusieurs Forums. Il y a eu le Forum des Associations le 10 Septembre, le Forum "Insertion" à Auxerre le 29 Novembre et celui de Migennes le 2 Décembre. De plus, la MDE en partenariat avec l'EAA « La Ruche » du quartier Saint-Genève, a coordonné une action qui se nomme « La Ruche Bourdonne, Ensemble, redécouvrons les richesses de notre quartier » qui a eu lieu le 26 Novembre. Cette action a eu pour but de faire connaître les Associations de ce quartier (voir chapitre dédié).



•ÉQUIPE MDE LORS DE L'ACTION "LA RUCHE BOURDONNE"

CENTRE DE RESSOURCES

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation a quitté le rez-de-chaussée du Phare (8 Avenue De-lacroix) en Août 2022. Nous accueillons et orientons, désormais, toute personne souhaitant s'informer sur l'emploi, la formation, l'insertion, la lutte contre les discriminations et la création d'entreprise dans nos nouveaux locaux (situés au premier étage du 1 Avenue de Saint-Georges à Auxerre).

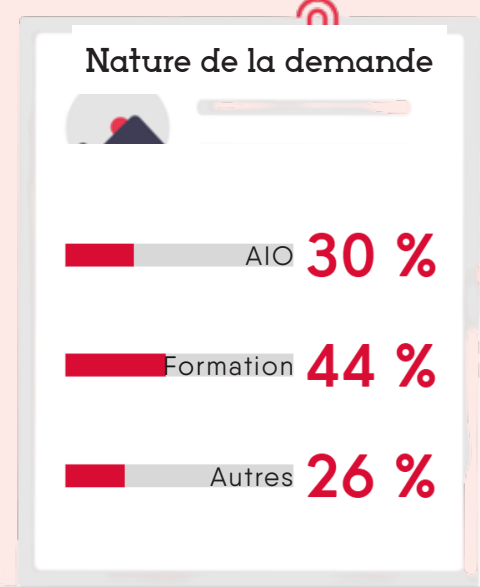
FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Centre de documentation est ouvert au public : du Lundi au Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30 et le Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Un premier niveau d'information et de conseil est délivré concernant la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP). Lorsque la personne souhaite aller plus loin, elle peut prendre rendez-vous avec les Conseillers VAE, AIO, CEP ou bien être orientée vers d'autres organismes partenaires compétents (pour la création/reprise d'entreprise par exemple). Le public trouve aussi à sa disposition des ressources actualisées : des classeurs thématiques (métiers, recherche d'emploi, fiches CIDJ) et une dizaine de revues et journaux.

La digitalisation de notre offre de services se poursuit afin de proposer une documentation « multi-formats » (accès à nos contenus via PC) en nous appuyant sur les deux outils numériques principaux de la Maison de l'Emploi, que sont le site internet (www.mdeauxerrois.com) et la page Facebook de la Maison de l'Emploi.

FRÉQUENTATION

En 2022, 1.757 personnes sont passées par le Centre de documentation de la Maison de l'Emploi. Ce chiffre, en nette hausse par rapport à 2021 (année Covid) tient compte de notre déménagement et de la communication que nous avons réalisée pour essayer de faire revenir nos bénéficiaires. Nous abordons donc 2023 avec de bons espoirs sur notre fréquentation.



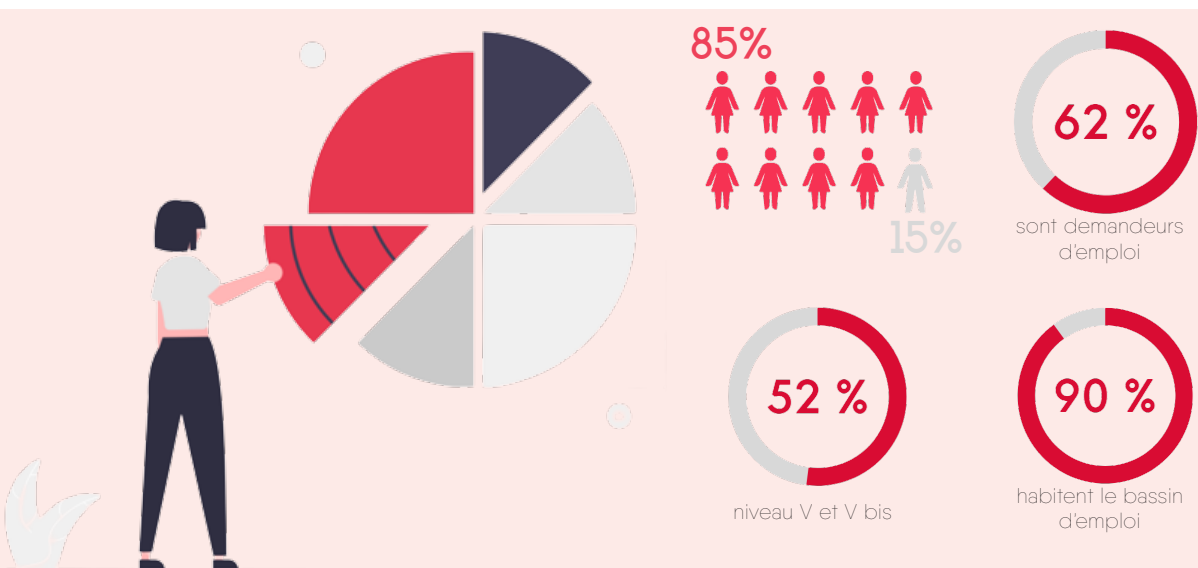
ANIMATIONS ET ATELIERS

Le Centre de documentation organise et propose des animations et des ateliers (multi-supports) portant sur les techniques de recherches d'emploi : préparer ses recherches d'emploi, rédiger une lettre de motivation, un CV, préparer un entretien d'embauche, comment mieux communiquer.

Le Centre de documentation accueille également nos partenaires lors de visites de site : le GRETA y oriente ou accompagne des stagiaires bénéficiant de cours de FLE (Français Langue Etrangère) afin de leur présenter la Structure et/ou des bénéficiaires du DAQ (Dispositif en Amont de la Qualification) afin de procéder à des recherches de groupes ou individuelles.

MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre de sa mission de Service Civique, notre jeune Collaboratrice (présente d'Avril à Décembre) a mené des actions de dynamisation et de valorisation du Centre de documentation via les réseaux sociaux, le montage de vidéos de promotion et des actions ponctuelles de communication comme Halloween, Noël ou sur des thématiques plus sociales.



CYBER-BASE

La vocation première de la Cyber-Base est d'offrir un accès libre et gratuit aux équipements informatiques et de permettre aux usagers de devenir autonomes dans l'utilisation des outils Multimédias et d'Internet. Cela leur permet ainsi de mener à bien leur projet.

Suite au déménagement de la Maison de l'Emploi au 1 Avenue de Saint-Georges à Auxerre, la Cyber-Base est aujourd'hui située dans l'entrée de nos nouveaux locaux. Elle est toujours composée de 7 ordinateurs reliés à la fibre et d'une imprimante/scanner. Ce matériel est mis à disposition des bénéficiaires pour un usage autonome ou avec l'aide de l'Animatrice présente sur les lieux.

INFORMATIQUE POUR TOUS

La Cyber-Base est accessible à toute personne âgée de 16 ans et plus.

Cela peut être des Demandeurs d'Emploi inscrits ou non à Pôle Emploi, des Salariés, des Créateurs d'entreprise, des Étudiants ou même des jeunes diplômés. Ces personnes bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement leur permettant de rechercher des informations sur l'emploi, la formation ou encore la création/reprise d'activité, la mobilité et le logement.

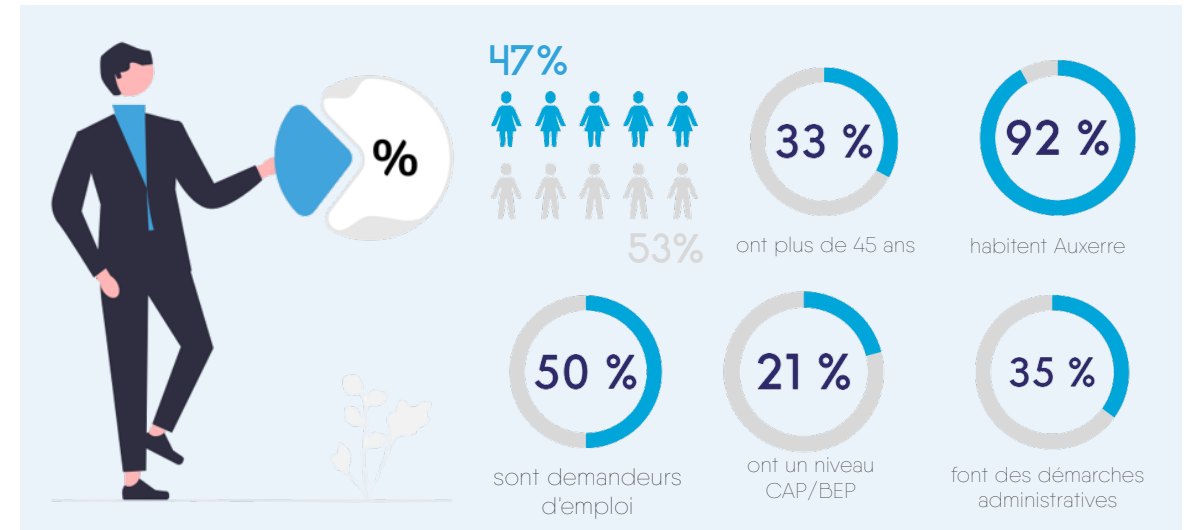
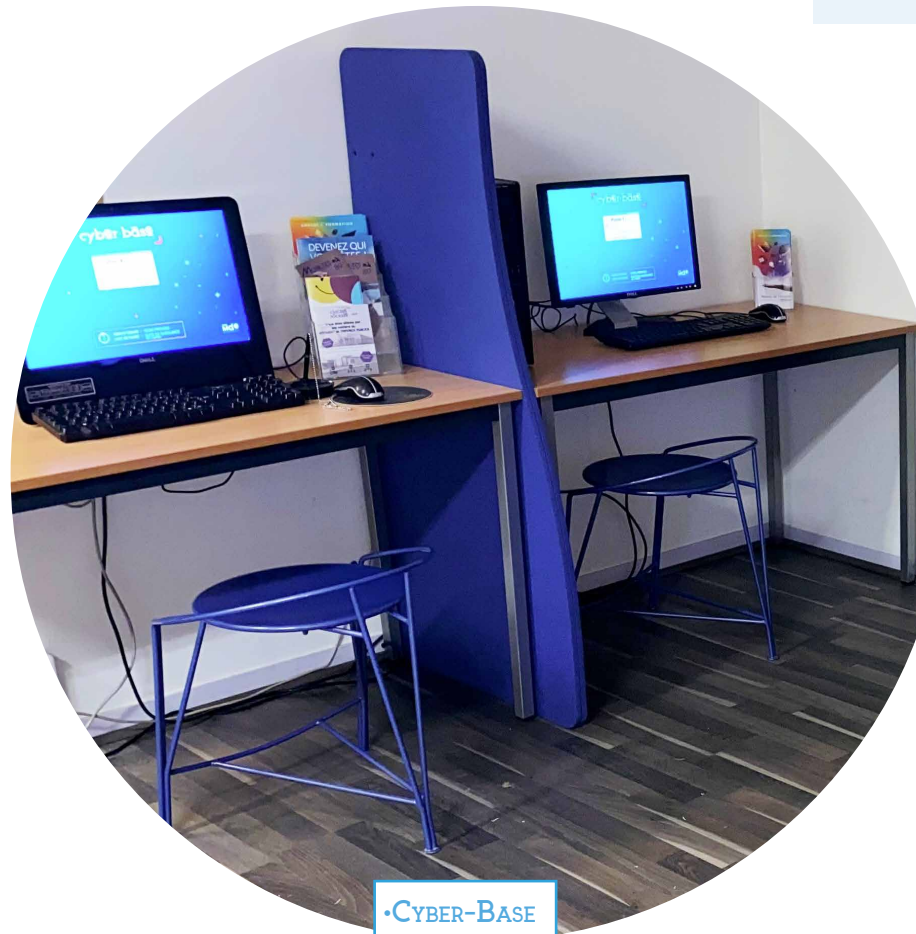
La Cyber-Base permet d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations de la vie quotidienne directement ou indirectement liées à l'emploi.

Les utilisateurs ont accès à :

- ◇ Internet et aux logiciels courants
- ◇ L'actualisation sur Pôle Emploi ou l'utilisation/création d'une boîte mail
- ◇ La rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation

De plus, ils peuvent aussi rechercher un itinéraire pour se rendre à un entretien ou consulter une liste d'hébergement existante ou rechercher une location de véhicule.

Par ailleurs, ces services peuvent également répondre aux besoins éventuels de partenaires ou d'Associations locales.



ATELIERS

Au premier semestre 2022, l'atelier informatique «L'ordinateur : 1 mois pour apprendre» a été reconduit. Pour rappel, pendant une demi-journée par semaine sur un mois, les participants sont initiés aux bases de l'utilisation de l'ordinateur. Chaque semaine porte sur un thème différent :

1. Le fonctionnement de l'ordinateur
2. Le traitement de texte
3. Faire des recherches sur internet via des mots clés
4. Création et utilisation de sa boîte mail

Nous avons accueilli, 10 participants, tous satisfaits de l'atelier.

Un nouvel atelier CV a été expérimenté qui avait pour but d'apprendre aux participants comment rédiger et orienter leur CV pour qu'ils puissent le faire en totale autonomie.

Au second semestre, il n'y a pas eu d'atelier mis en place. En effet, l'Animatrice de la Cyber-base Rania GHOUTI a coordonné et participé à l'animation de l'action « Porte d'entrée vers le numérique ». Cette action a permis par la même occasion de promouvoir la Cyber-Base tant au niveau des partenaires locaux que des bénéficiaires potentiels.

REPRISE

En 2020 et 2021, suite à la pandémie du COVID-19, le fonctionnement de la Cyber-Base a été bouleversé. En effet nous avons subi une forte baisse de la fréquentation (plus de 50%).

Cette année, il n'y a pas eu de fermetures de longue durée comme les années précédentes. Le nombre d'usagers de la Cyber-Base a donc considérablement augmenté. Il est passé de 908 en 2021 à 1.310 usagers en 2022, soit une augmentation de 44%. Avec la fin des mesures sanitaires, le nombre de postes mis à disposition est passé à 7 (comme initialement prévu) au lieu de 4 (pendant la crise sanitaire).



ACCUEIL • INFORMATION • ORIENTATION

Le service A.I.O (Accueil, d'Information et d'Orientation) du Centre de Ressources de la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois est un service gratuit, accessible sur rendez-vous à toute personne souhaitant s'entretenir sur des questions d'évolution professionnelle.

FONCTIONNEMENT

- ◇ Entretien individuel sur rendez-vous ou sur le flux
- ◇ En présentiel ou par téléphone
- ◇ Bureau dédié à la confidentialité
- ◇ Tout public : demandeurs d'emploi, salarié, étudiants ou autre situation à la recherche d'un emploi ou d'une formation
- ◇ À partir de 26 ans (si moins de 26 ans : orientation vers la Mission Locale)
- ◇ Un rendez-vous personnalisé avec la Conseillère AIO pour une durée d'1h environ

OBJECTIFS VISÉS

- ◇ Diagnostic de situation et analyse de la demande
- ◇ Élaboration d'outils de techniques de recherche d'emploi personnalisés (CV, lettre de motivation, etc...)
- ◇ Aide à l'inscription en ligne, site Pôle-Emploi et autres services (compte CPF, télé candidature, etc...)
- ◇ Information sur les dispositifs de formation existants sur le territoire
- ◇ Orientation vers le dispositif approprié et les Partenaires locaux
- ◇ Informations d'ordre juridique/social (droit du public, financement formation et indemnisation)



Ce service a l'avantage de proposer un relais immédiat, concret et personnalisé qui permet au public concerné la poursuite du parcours (formation, emploi ou autre) et/ou le déblocage d'une situation (orientation vers un accompagnement soutenu, élaboration d'une lettre en réponse à une offre, renforcement linguistique proposé, etc...).

Le rôle du Conseiller est primordial et le champ de ses compétences large. Il a une culture générale du monde de l'insertion et de la formation professionnelle, mais il doit également avoir :

- ◇ Une connaissance des acteurs économiques et sociaux du territoire et des dispositifs existants
- ◇ Une expérience confirmée au niveau de l'accueil du public
- ◇ Les capacités à travailler en réseau partenarial
- ◇ Maintenir une veille sur les nouvelles réglementations, réformes de la formation, etc....

ACTIONS MENÉES POUR ALLER AU PLUS PROCHE DU PUBLIC ET DES PARTENAIRES

- ◇ Le Forum des Associations
- ◇ Stand galerie commerciale des Clairions
- ◇ Participation aux Moissons de l'Emploi
- ◇ Forum de l'emploi
- ◇ Actions à la Ruche
- ◇ Forum des journées portes ouvertes Centres de formations

Le service AIO de la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois a réalisé 203 entretiens.

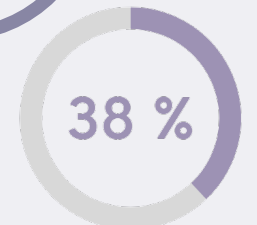
La fréquentation a été perturbée par le déménagement de notre Association. En effet, notre service AIO était bien identifié au Phare et, suite à sa fermeture, les Résidents du quartier Saint-Geneviève et des alentours ont pensé que notre Structure avait définitivement fermé. Cependant, grâce à nos efforts qui avaient pour finalité de nous rapprocher au plus près de notre public (Flyer, Forum, Partenariats, Réseaux Sociaux etc...) nous avons pu de nouveau retrouver notre public. A l'heure actuelle, la demande pour notre service est en constante augmentation.



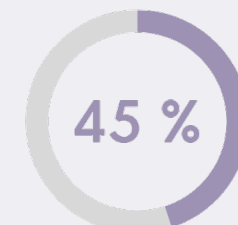
68%



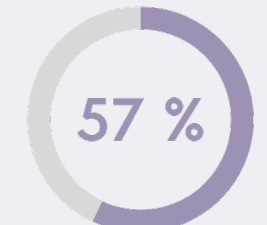
32%



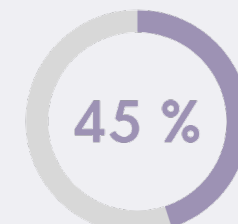
ont plus de 45 ans



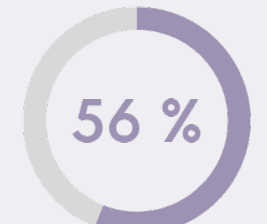
ont un diplôme



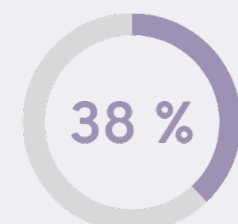
sont demandeurs d'emploi



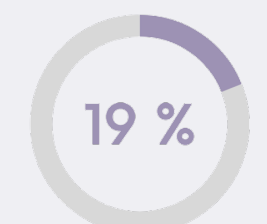
habitent un QPV*



sont d'Auxerre



viennent pour des techniques & recherche d'emploi



sont reconnus travailleur handicapé

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



La Conseillère en Point Relais Conseil (PRC) de la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois, Mme ROBIN Aurélie a pour mission d'accueillir tout public désirant avoir des conseils et des informations sur la démarche de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

RÔLE DU CONSEILLER

Son rôle consiste à la vérification des critères d'éligibilité à la VAE, l'analyse du parcours, l'identification des critères professionnels auquel le public peut prétendre, avoir des informations détaillées sur les procédures de validation, les possibilités de prise en charge et enfin à l'orientation vers les organismes valideurs. Les individus se questionnant sur la démarche et souhaitant obtenir des informations, sont reçus en entretien individuel afin d'établir une analyse diagnostique de son parcours et l'orienter et le conseiller sur le parcours le plus adapté à sa situation. En effet, il arrive parfois que la VAE ne soit pas pertinente dans le projet de la personne ou que des étapes soient nécessaires avant de pouvoir s'investir dans cette démarche. Ainsi, les personnes reçues peuvent être réorientées vers un Conseiller en Évolution professionnelle depuis la Loi d'Avenir de 2018 « la liberté de choisir son avenir professionnel », un bilan de compétences, une formation...

Il s'agit d'informer au mieux l'individu sur ce qu'est la démarche VAE et déterminer si cette démarche lui convient. Si cela n'est pas le cas, il est nécessaire d'aborder les différentes possibilités qui permettront de répondre à ses besoins.

PASSEPORTS VAE

La Conseillère PRC de la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois est habilitée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à délivrer des passeports VAE.

C'est une aide accordée prioritairement aux Demandeurs d'Emploi (travaillant moins de 10 h par semaine) permettant de financer la prestation d'accompagnement.

Les personnes intéressées peuvent être reçues au Point Relais Conseil (PRC) d'Auxerre où lors des permanences sur les antennes d'Avallon, de Saint-Florentin ou de Tonnerre.

La personne est reçue sur rendez-vous en présentiel, mais il est également possible de faire un rendez-vous en visio ou téléphonique.

Plusieurs rendez-vous d'une durée allant d'1 h 30 à 2 h sont souvent nécessaires dans la démarche.



• Cette année a été l'occasion de fêter les 20 ans de la VAE.

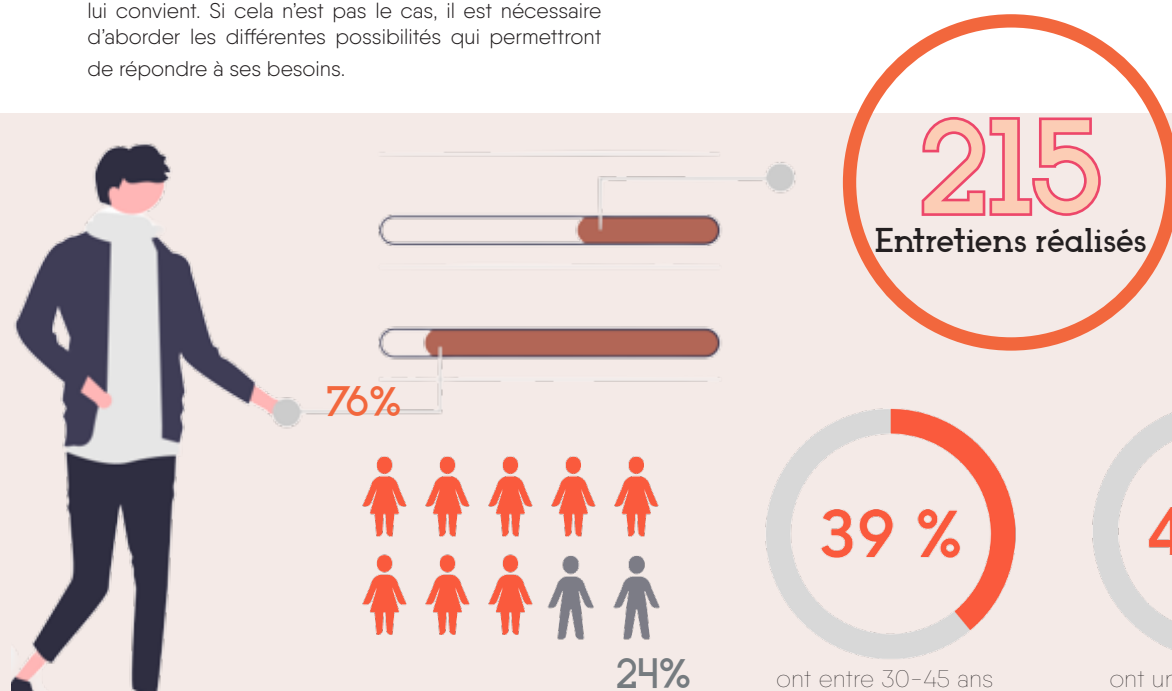
Les Points Relais Conseils, ainsi que la Région BFC, et les partenaires, se sont mobilisés autour de cette action dans le but d'informer sur le dispositif et de toucher un public plus large.

ACTIONS

Le Conseiller participe régulièrement à des réunions professionnelles, organisées par EMFOR réunissant tous les PRC de la Région à Dijon ou Besançon. En 2022, le PRC a également mené des actions de sensibilisation à la VAE.

- ♦ Participation aux Moissons de l'Emploi
- ♦ Liens avec Pôle Emploi : Contacts réguliers avec les Conseillers et Présentation du dispositif et échanges avec les équipes des agences d'Auxerre, d'Avallon et Tonnerre
- ♦ Mission Locale de l'Auxerrois
- ♦ Présentation du dispositif dans les locaux de l'entreprise Armatis
- ♦ Échanges réguliers avec des valideurs (ASP, DAVA, AFPA, CCI...)
- ♦ Rencontre des prestataires d'accompagnement (ASIC, GRETA, AFTRAL...)
- ♦ Participation aux Forums de l'emploi, Forum des associations de l'Yonne ou encore aux journées portes ouvertes des Centres de formation...

En 2022, des permanences ont eu lieu à Auxerre, Avallon, Saint Florentin et Tonnerre



CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Dans la dynamique d'aide à l'insertion, la Maison de l'Emploi accompagne historiquement les publics Demandeurs d'Emploi ou les personnes en difficulté pour lesquels elle a déjà une longue expertise. Depuis 2020, elle s'est rattachée, en plus, au Réseau EVA (Evoluer Vers l'Avenir) de Bourgogne Franche Comté, mandaté par France Compétences, pour offrir un service d'accompagnement aux actifs du territoire. Associée à une douzaine de structures en région, la Maison de l'Emploi est notamment en partenariat avec le CIBC Sud Bourgogne sur le territoire de l'Yonne.

Mon Conseil en Evolution Professionnelle : quelques points clefs pour le comprendre

POUR QUI ? TOUS LES ACTIFS DU SECTEUR PRIVÉ

Toute personne ayant une activité professionnelle (apprentis et alternants, employés à temps partiel ou à temps plein, intérimaires, intermittents du spectacle, artisans, agriculteurs...) a droit à ce service.

POUR QUOI ? AVOIR UN 'CO-PILOTE' DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET PROFESSIONNEL ET DE LA TRAJECTOIRE À SUIVRE

- ◇ Une envie de développer ses compétences au travers d'une formation ? Les conseillers aident la personne à définir ses objectifs, à identifier les critères importants pour effectuer un choix éclairé en matière d'organisme de formation. Ils accompagnent le bénéficiaire dans toutes les démarches administratives et financières, en fournissant également les références documentaires nécessaires pour tout savoir sur la marche à suivre et les délais.
- ◇ Un souhait de se reconverter dans un nouveau métier ou de créer ou reprendre une entreprise ? Voilà des objectifs qui méritent de se poser pour se préparer, pour se projeter et pour construire une vision claire de son futur professionnel. Toutes les démarches sont clarifiées, expliquées et accompagnées selon les besoins de la personne.

Globalement, Mon Conseil en Evolution Professionnelle permet de ne pas être seul pour faire le point sur sa situation : quelles sont mes compétences ? Quelles sont mes aspirations ? Quel métier peut me convenir ? Quelles sont les opportunités sur mon bassin d'emploi ? Quel futur professionnel envisager ? Vers quels interlocuteurs se tourner ? Quelles étapes sont indispensables ? Comment financer mes projets ?

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**



LA DÉMARCHÉ DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Il existe trois phases de rendez-vous, pour une durée allant de 2 à 18 mois selon les besoins de la personne :

- ◇ U00 Accueil de la demande par le/la chargé(e) d'informations
- ◇ U01 Rendez-vous avec le conseiller en évolution professionnelle pour une analyse partagée de la situation de la personne, un premier niveau d'informations et d'orientation et l'ébauche d'un plan d'accompagnement si la personne souhaite aller plus loin.
- ◇ U02 Rendez-vous de Co-construction du projet professionnel. Il s'agit de toute la mise en œuvre personnalisée du plan défini en analyse partagée. Le conseiller accompagne la personne vers ses objectifs en lui apportant l'aide et les ressources nécessaires. Il existe 3 types de dossiers de financement généralement accompagnés par le conseiller :
 - Le **Projet de Transition Professionnelle** (ou « PTP », qui remplace l'ancien Congé Individuel de Formation). Le PTP permet de réaliser une formation tout en restant salarié de son entreprise.
 - Le **Dispositif démission-reconversion** (avec formation) : quitter son entreprise pour réaliser une formation, tout en percevant l'indemnisation de Pôle Emploi
 - Le **Dispositif démission-création** (création d'entreprise) : quitter son entreprise pour devenir entrepreneur, tout en percevant l'indemnisation de Pôle Emploi

OÙ ET COMMENT TROUVER MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ? UN SIMPLE APPEL SUFFIT !

Les actifs appellent le numéro 09 72 01 02 03 du Lundi au Vendredi de 8h00 à 19h00 et le Samedi de 9h00 à 12h00. Des chargés d'information accueillent les demandes et planifient un rendez-vous en présentiel à Auxerre, Avallon, Tonnerre, St Florentin, Joigny, Sens ou en distanciel (téléphone, visio-conférence par webcam). Des plages sont disponibles le matin, le midi et le soir pour favoriser l'organisation des personnes en fonction de leurs horaires professionnels.

A noter que les employeurs sont tenus, lors de l'entretien professionnel, d'évoquer ce service à disposition de leurs salariés. La Maison de l'Emploi peut tout à fait accompagner les Responsables RH et gérants d'entreprise pour mettre en œuvre cette information.

Les plus du service :

- C'est gratuit
- C'est confidentiel
- C'est individuel et donc 100% personnalisé, avec un conseiller attiré dans toute la démarche d'accompagnement

LES CHIFFRES CLÉS 2022

Il y a eu 647 demandes initiées en 2022. Celles-ci ont abouti à 534 personnes accompagnées par l'équipe de la Maison de l'Emploi composée de :

- ◇ Pierre MICHEL à Temps plein
- ◇ Marie-Laure LHÉRITIER à mi-temps
- ◇ Et depuis Novembre 2022, Emilie LUCAS à ¾ temps

Parmi ces 534 personnes accompagnées il y eu :

- ◇ 414 U01 « analyse de situation partagée »
- ◇ 180 personnes ont poursuivi en U02 «co-construction de projet professionnel», soit 43,47% de transformation en accompagnement complet.
- ◇ 51,1% des rendez-vous ont lieu en présentiel et 48,9% en distanciel, ce qui montre que le paradigme du présentiel systématique n'est plus une réalité. Les actifs apprécient de plus en plus de pouvoir réaliser tout ou partie de l'accompagnement en distanciel, pour le gain de temps et financier que cela implique et la facilité d'organisation que cela apporte au niveau de leurs propres horaires de travail.

En 2023, la Maison de l'Emploi se positionne au sein du groupement pour le renouvellement de marché. Si celui-ci est de nouveau attribué au réseau EVA Bourgogne Franche Comté, le dispositif pourrait se poursuivre pendant 4 années supplémentaires.



RETOUR SUR NOS ACTIONS DE PROMOTION DU SERVICE CEP EN 2022 :

Des actions récurrentes pour pérenniser une communication inter-partenaires :

- ◇ Tous les deux mois, participation au SPEP et au SPED technique
- ◇ Tous les mois, réunions avec tous les Services Publics de l'Emploi pour renforcer les liens de partenariats (CCI, CMAI, Direction de Pôle Emploi Auxerre, Cap Emploi...)
- ◇ Toute l'année, mise à disposition de Flyers sur le CEP à la Mission Locale d'Auxerre, dans ses antennes de Saint Florentin, de Tonnerre et de Toucy, au sein du Pôle Emploi d'Avallon et du LAPS de Sens et enfin au Pôle Formation de Joigny, afin de rendre le service visible
- ◇ Tous les trimestres, participation au Club RH pour rencontrer les employeurs du territoire
- ◇ Tous les mois Coordination du comité de pilotage pour la ville d'Auxerre avec tous les acteurs de l'emploi pour l'action « Recrutements de la ville d'Auxerre »
- ◇ Tous les trimestres, rencontre avec les organismes de formation du territoire (GRETA, POINFOR, AFPA ...) permettant une mise à jour régulière assurant une information à jour aux bénéficiaires du CEP

Des actions ponctuelles pour renforcer la notoriété du service

- ◇ Des rencontres avec les acteurs territoriaux : la CPAM en contact direct avec les salariés en arrêt maladie, en incapacité et souhaitant une reconversion, le CAE pour les démissionnaires s'orientant vers la création/reprise d'entreprise, la nouvelle direction de l'AFPA, signataire d'une convention de partenariat avec le réseau EVA et qui nous associera à ses prochaines portes ouvertes...
- ◇ Un groupe de travail sur l'innovation à destination des femmes en Puisaye
- ◇ Des événements autour de l'emploi, comme le « Forum Emploi-Insertion », « Sainte Geneviève, ma ville, mon quartier » où nous avons tenu un stand

En 2023, nos efforts se poursuivront pour promouvoir cette offre de service et assurer sa continuité sur le territoire de l'Yonne, au profil des actifs du territoire.

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

(PLIE)

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil territorial d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en oeuvre des politiques publiques, des programmes et des actions en matière d'insertion, d'emploi et de formation sur un territoire défini, pour un public éloigné de l'emploi.

Plateformes de coordination, pilotées par les Élus locaux, et inscrites dans les politiques de développement de l'emploi, les PLIE mobilisent l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire.

En 1994, les Élus de l'ancienne Région Bourgogne, du Département de l'Yonne, de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et de la Ville d'Auxerre ont souhaité mettre en place un PLIE sur le territoire de la Communauté en signant un premier protocole d'accord, renouvelé depuis maintenant 27 ans.

Après 2 années consécutives marquées par la crise sanitaire, synonyme de restrictions, de règles contraignantes..., le PLIE a continué à écrire son histoire tout en se renouvelant. En effet, 2022 a été pour lui une année riche en événements :

- ♦ La mise en place du nouveau Protocole 2022-2026, qui définit pour les 5 prochaines années les contours du PLIE et les objectifs quantitatifs et qualitatifs.
- ♦ L'arrivée de nouveaux CIP : Kaoutar FADDOULI, Sophie PARERA et Franck REYNET.
- ♦ Le déménagement du Phare vers les nouveaux locaux de la Maison de l'Emploi au 1 Avenue de St Georges à Auxerre qui permettent un meilleur accueil des bénéficiaires et des partenaires.
- ♦ La mise en place de nouveaux partenariats avec divers acteurs du milieu économique et social de l'Auxerrois.
- ♦ Le départ à la retraite de Pascale AMIOT, Assistante administrative que nous remercions chaleureusement pour son professionnalisme, son dévouement et sa bonne humeur ! Pascale a passé le témoin à la suite d'une période de transition et de formation à Ginette NGONWONA-ASSIGA, sa remplaçante depuis le 14 Avril 2022.

LES MISSIONS DU PLIE

Le PLIE est partenaire de la majeure partie des dispositifs liés à l'insertion et l'emploi : Comité Technique de l'Insertion par l'Activité Economique (CTA), Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), Moissons de l'emploi ou encore Pacte Territorial de l'Insertion (PTI) et Contrat de Ville. Il est aussi invité lors des réunions des professionnels de l'Insertion par l'Activité Economique ou d'organismes de formation ou sociaux comme celles d'Idées 89, de Renouer, d'Amidon, de Sitaphy, du GRETA, du CIFA.

Le PLIE connaît donc la majorité des dispositifs d'insertion sur le territoire puisqu'il participe à leur suivi. Par conséquent, il peut informer de l'existence d'outils sur le territoire notamment afin d'éviter les doublons et de construire, avec les partenaires, des actions nécessaires à l'évolution du public Demandeur d'Emploi sur le territoire.

L'animation du territoire et l'élaboration d'actions

Le PLIE apporte son expertise sur l'ingénierie de projet en proposant le montage d'actions en cohérence avec les besoins du territoire que ce soit pour les Organismes de formation ou toute autre Structure.

A l'image de 2021, le PLIE a gardé cette volonté de maintenir et renforcer les partenariats déjà existants mais a également mis en oeuvre des démarches pour en construire de nouveaux, toujours dans l'optique d'apporter des solutions efficaces et innovantes à ses participants. Ainsi, le PLIE a réussi à positionner au mieux les personnes accompagnées que ce soit sur des actions financées dans le cadre du Contrat de Ville, ou les autres actions du droit commun comme des formations qualifiantes grâce au partenariat avec Pôle Emploi.

Concernant les actions non financées par le droit commun mais nécessaires à l'évolution des participants intégrés dans le dispositif, le PLIE a sollicité des partenaires extérieurs afin de créer ou adapter des actions pour son public.

La satisfaction de nos participants et la réalisation de leurs objectifs étant prioritaires, certaines actions déjà existantes en 2022 ont été reconduites. De plus, le PLIE a la volonté d'être toujours au plus près des attentes de son public et des acteurs du monde économique, c'est la raison pour laquelle, il s'est attaché à proposer de nouvelles actions, mais également à veiller à ce que les actions existantes soient innovantes.

En 2022, le PLIE a également participé aux Moissons de l'Emploi en accompagnant les Moissonneurs lors des

enquêtes terrain et en participant à la saisie des offres récoltées.

Enfin, il a coordonné les actions validées en comité de pilotage. Celles-ci, développées en annexe, doivent respecter et valoriser une chronologie bien spécifique et des objectifs conventionnés.

Le PLIE a également su apporter des atouts supplémentaires à son équipe grâce à l'intervention régulière de partenaires en réunion d'équipe. Ainsi, le PLIE a reçu ou s'est déplacé sur des structures ou dispositifs comme Pôle Emploi, l'IUMM, PROMUT, l'Epicerie Solidaire, l'APF, le GRETA... Ces rencontres ont non seulement permis d'apporter un éventail d'outils complet et efficace pour l'accompagnement de nos bénéficiaires mais également d'avoir de nouvelles structures prescriptrices grâce à une meilleure connaissance du dispositif.

En terme de résultats, le PLIE a accompagné 355 personnes dont 139 nouvelles entrées. L'accompagnement PLIE a permis à 62,33 % des personnes sorties de trouver un emploi pérenne (CDI ou CDD de plus de 6 mois) ou obtenir une formation qualifiante validée.

Sur l'année, plus de 950 étapes de parcours ont été réalisées dont 305 étapes d'emplois et 55 actions de formation.

En 2022, 92 % des participants s'estiment satisfaits de l'accompagnement PLIE. Toujours dans l'élan de l'innovation, c'est la première année où cette enquête a été réalisée par voie électronique (mail, QR Code...).

L'accompagnement renforcé vers et dans l'emploi

Après la prescription par un partenaire, le bénéficiaire est reçu rapidement pour un premier entretien appelé « Entretien Diagnostique ». Ce rendez-vous est le premier contact entre le futur participant et son référent. C'est un moment privilégié durant lequel le bénéficiaire explique son parcours, son histoire, son objectif professionnel et quelles sont les difficultés rencontrées. Ce diagnostic permettra ainsi de poser les bases de l'accompagnement à venir.



L'accompagnement PLIE est individualisé et renforcé. Les rendez-vous sont en général mensuels mais leur périodicité peut varier en fonction de la situation de la personne.

Ces rendez-vous sont l'occasion de faire le point sur les avancées des Demandeurs d'Emploi et de les remobiliser, leur donner des échéances et une vision de l'avenir pour les aider à anticiper. Ils permettent aussi de leur expliquer et de préparer les prochaines étapes de parcours envisagées. Les référents PLIE accompagnent les Demandeurs d'Emploi vers leur autonomie progressive. Lors des démarrages d'actions, les référents se mobilisent pour éviter toute rupture dans l'accompagnement car le public reste fragilisé.

Quatre fois par an, une action gestion de parcours est réalisée par la Coordinatrice et les CIP pour faire le point sur chacune des personnes accompagnées, leurs avancées, leurs freins et les éventuels blocages.

En cas de situation de parcours bloqué, les référents sont également appuyés par l'Equipe d'Animation, structure administrative du PLIE, afin d'avoir un regard extérieur. La Commission de Suivi des Publics (CSP) qui est composée principalement de représentants du Conseil Départemental, de Pôle Emploi et de la Mission Locale, se réunit mensuellement : elle analyse les dossiers de chaque candidat, les difficultés comme les atouts, se concertent pour trouver une solution adaptée que ce soit dans le cadre du PLIE ou hors PLIE.

En 2022, l'équipe d'animation a remis en place les réunions « Parcours Bloquants ». Il s'agit d'un moment collectif réservé aux Conseillers et animé par la Coordinatrice durant lequel chacun pourra présenter les difficultés rencontrées avec son bénéficiaire et ainsi essayer de trouver de nouvelles pistes, idées ou solutions. Chacun des CIP pourra alors apporter son expérience et son expertise pour ainsi débloquer de manière collective des situations figées.

Enfin, puisque le maintien dans l'emploi est une problématique prégnante pour les personnes ayant eu une rupture professionnelle, le PLIE porte une attention particulière à la bonne intégration et au suivi dans l'emploi, en effet, il maintient l'accompagnement dans les 6 premiers mois dans l'emploi pour prévenir toute rupture. Il dispose d'un Chargé de Relation Entreprises (CRE) qui va à la rencontre des Employeurs pour anticiper et résoudre les difficultés ; il négocie également la pérennisation des contrats.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Prescripteurs

Les principaux prescripteurs du PLIE sont Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi (MDE). D'autres organismes prescrivirent ponctuellement comme les structures de l'IAE. Globalement, les Structures partenaires orientent plutôt vers la Maison de l'Emploi dans un premier temps afin qu'un diagnostic précis soit réalisé (peu d'entre-elles font des orientations directes).

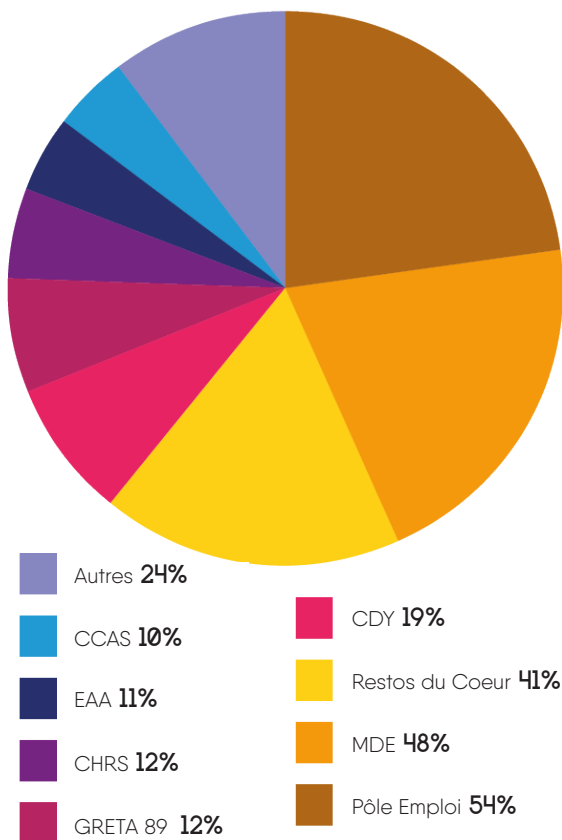
Grace aux nouveaux partenariats créés au cours de l'année, de nouvelles Structures prescrivent désormais sur le dispositif PLIE. En effet, l'année 2022 a été placée sous le signe du « Aller vers ». Avec la création de partenariats et de mise en place de conventions, des permanences sont désormais mensuelles afin de donner un premier niveau d'information aux potentiels Demandeurs d'Emploi (Restos du Coeur, Epicerie Solidaire...). L'objectif premier est de faire connaître le PLIE et la Maison de l'Emploi. Fréquemment, des solutions ou des informations sont apportées sans qu'un suivi soit créé (informations et communications sur les dispositifs existants, communication d'informations au sujet de Structures, d'Employeurs...).

Pour intégrer le PLIE, les personnes orientées doivent être dans une démarche volontaire d'accès à l'emploi. La problématique sociale ne doit pas rendre incompatible la recherche d'emploi.

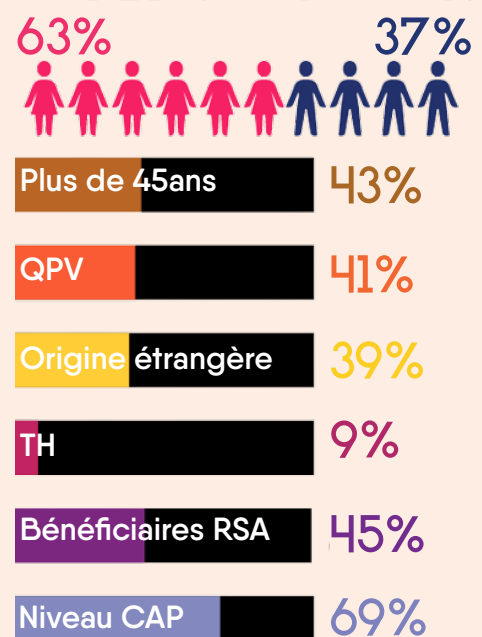
Sur 2022, 235 personnes ont été prescrites sur le dispositif PLIE. 135 ont été validées (29 en cours de traitement à l'heure où ce bilan est rédigé).

70 personnes ont fait l'objet d'un retour prescripteurs.

PRESCRIPTEURS



PROFIL DES PARTICIPANTS



Profil des participants

Les publics ciblés en priorité par le PLIE sont :

- Les bénéficiaires de minima sociaux,
- Les personnes habitant les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV),
- Les Demandeurs d'Emploi Longue Durée (DELD),
- Les personnes sans qualification,
- Les personnes reconnues Travailleurs Handicapés (TH).

Le public doit pouvoir accéder à l'emploi dans les 18 mois qui suivent leur entrée dans le dispositif.

La prise en charge d'un participant par le PLIE nécessite la vérification des critères d'éligibilité et la validation préalable de son entrée dans le dispositif par la Commission de Suivi du Public.

Résultats

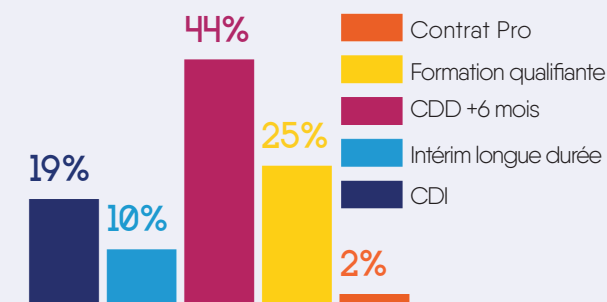
En 2022, l'équipe du PLIE a accompagné 355 participants dont 135 entrées.

L'accompagnement PLIE a permis à 62,33 % des personnes sorties de trouver un emploi pérenne (CDI ou CDD de plus de 6 mois) ou une formation qualifiante validée.

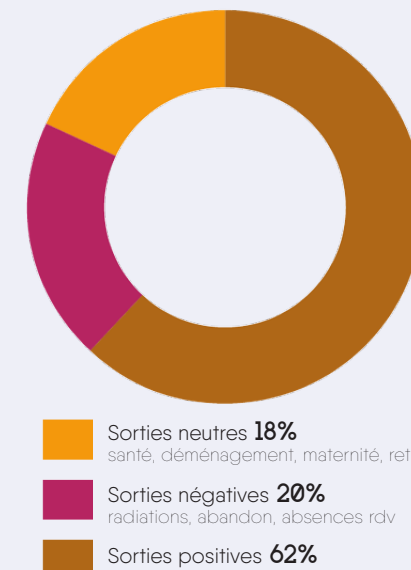
Sur l'année, plus de 950 étapes de parcours ont été réalisées dont 305 étapes d'emplois et 55 actions de formation.

87 participants sont sortis du PLIE selon la répartition suivante :

RÉPARTITION DES SORTIES POSITIVES



RÉPARTITION DES SORTIES



Axes 2022

Au regard du profil des participants, le PLIE a axé son travail sur 4 éléments :

- L'aide à l'élaboration d'un projet professionnel,
- L'apprentissage ou le réapprentissage des codes du travail,
- La levée des freins à l'emploi,
- L'accès aux métiers directement accessibles.

Zoom sur le Chargé de Relation Entreprises

42 personnes ont bénéficié de la médiation dont 22 bénéficiaires du RSA, 19 issus des QPV, et 3 reconnus travailleurs handicapés. 55 % des personnes accompagnées en médiation sont des femmes.

84 % des bénéficiaires positionnés en médiation ont signé au moins un contrat de travail sur l'année 2021, soit 35 personnes. Parmi ces 84 %, certains ont signé des contrats de travail dans des secteurs d'activités différents, d'autres ont signé plusieurs contrats dans le même secteur d'activité.

Au cours de l'année 2022, 109 contrats ont été signés par les participants positionnés en médiation. D'une manière générale, près de 350 contrats de travail ont été signés sur l'ensemble des participants du dispositif PLIE. De la même manière, 250 participants ont eu au moins un contrat de travail sur la même période.

Perspectives 2023

Tout comme en 2022, l'équipe du PLIE assurera la prise en charge des nouveaux participants, la construction d'un projet professionnel via la levée des freins et mettra un point d'honneur à garantir une qualité d'accompagnement optimale.

Dans la continuité, l'équipe travaillera sur la conception de nouveaux outils et ateliers pour toujours répondre aux besoins du public accompagné et aux attentes des acteurs économiques.

La Coordinatrice et le Médiateur continueront à promouvoir les actions du PLIE auprès de nos Partenaires mais également aux autres Structures dont les bénéficiaires pourraient être intéressés.

De la même manière, le PLIE s'efforcera à renforcer et développer les relations avec le monde de l'entreprise afin de pouvoir proposer non seulement de nouvelles opportunités pour notre public mais également des pistes de réflexion et de découverte de nouveaux métiers et secteurs.

L'équipe du PLIE participera aux actions extérieures (forum - info collective - permanence bureau) ce qui lui permettra d'avoir une meilleure connaissance de nos partenaires et des actions existantes sur le territoire.

Les actions existantes telles que Tapis Rouge seront reconduites et d'autres seront mises en place en fonction des besoins ressentis par notre public.

ACTIONS DU PLIE

Comme chaque année, la levée des freins à l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi pérenne reste la préoccupation dominante du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui oeuvre pour mettre en place des actions à destination du public qu'il accompagne. Ces dernières, animées par nos professionnels de la Maison de l'Emploi ou par des prestataires extérieurs selon les compétences, permettent à nos bénéficiaires d'acquérir les connaissances et les moyens nécessaires à la levée des freins à l'emploi car en effet, des principales Techniques de Recherches d'Emploi (TRE) ; à la confiance en soi ou encore la mobilité, de nombreuses thématiques peuvent être abordées pour y apporter des solutions.

LE PROJET PROFESSIONNEL

◊ Un accompagnement individuel et renforcé

Le Conseiller en Insertion Professionnel (CIP), appelé également Référent de Parcours, accompagne de manière individuelle et renforcée ses participants dans l'élaboration et/ou la réalisation de leur projet professionnel : un premier emploi, une reconversion professionnelle, une formation qualifiante... sont autant d'objectifs que le participant peut avoir et que le référent va travailler avec lui en ciblant différentes étapes de parcours pour atteindre leur but.

LA LEVÉE DES FREINS... VERS L'EMPLOI PERENNE

Afin d'accéder à l'emploi stable, différentes actions peuvent être mobilisées afin d'apporter à nos participants les outils nécessaires à pallier aux freins qui les empêchent d'avancer. Ainsi, nos CIP animent des ateliers à thèmes régulièrement en adéquation avec les besoins des bénéficiaires. Et quand les compétences doivent être plus spécifiques, nous faisons appel à des prestataires extérieurs.



•ATELIER :
"CONFIANCE EN SOI"

LES ACTIONS EXTERNES

◊ La Confiance en soi

Avoir confiance en soi, avoir une vision réaliste de nos capacités... n'est pas donné à tout le monde : c'est pourquoi, par cette action, notre intervenant Mr CHEVALLARD, coach certifié, apprend aux participants à croire en leurs capacités pour mieux gérer leurs émotions et atteindre leurs objectifs. Cette action, sur deux jours consécutifs suivi d'un jour bilan a permis à 9 personnes, dont 5 issues des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), de développer leur confiance en soi et leur estime de soi pour endosser une posture professionnelle plus sereine.

◊ CIBC

(Centre Interinstitutionnel des Bilans de Compétences)

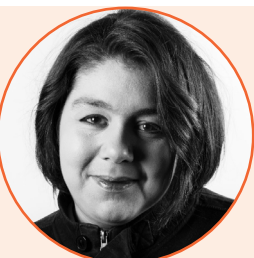
Parce qu'un projet professionnel doit être élaboré, réfléchi et bien travaillé, cette action en partenariat avec le CIBC permet, via une journée de tests entre autres, de faire ressortir des pistes de projet professionnel ou d'orientation compatible au profil de l'intéressé. Cette action permet également au Référent de Parcours d'élaborer des étapes plus précises : 13 personnes, dont 6 issues des QPV ont ainsi pu peaufiner leur projet par ce biais.

◊ Code de la Route Intensif

De manière intensive, à raison de trois heures deux fois par semaine, 12 personnes du PLIE ont reçu les cours théoriques nécessaires pour se présenter à l'examen du Code de la Route. Notons que 5 personnes de ce groupe ont passé et réussi l'examen. La mobilité reste un des freins majeurs dans l'insertion professionnelle des Demandeurs d'Emploi, c'est pourquoi cette action ravie toujours nos participants qui s'investissent un maximum au cours de ces deux mois d'apprentissage.

◊ Les Clés de l'Emploi

Grace à diverses techniques apportées par Mme EL FARES, coach en image, nos bénéficiaires apprennent à apprécier leur image et à prendre conscience de celle-ci dans la recherche d'un emploi. Un budget alloué par le PLIE leur permet de faire une sortie chez le coiffeur et une sortie en boutique à la fin de l'action, qui dure une semaine, pour mettre en pratique les conseils théoriques apportés au début. 10 personnes, dont 5 issues d'un QPV ont ainsi pu apprendre à gérer leur stress face à un Employeur lors d'un entretien d'embauche.



Le PLIE m'a apporté beaucoup au niveau de la confiance en soi, les Conseillers sont derrière nous et ne nous lâchent pas.

PORTRAIT 1

Sonia, est âgée de 31 ans et réside à Sainte Geneviève à Auxerre. Maman de deux enfants, elle est entrée sur le PLIE pour travailler son projet professionnel. Avant son entrée sur le PLIE, Sonia possédait une belle expérience dans le domaine du bois et de l'industrie mais pas suffisant pour elle pour construire un vrai projet. Avec le PLIE, elle a suivi de nombreux ateliers, comme le CIBC pour faire le point sur ses compétences et ses motivations, Tapis Rouge et les Clefs de l'Emploi pour retrouver une nouvelle source d'énergie et de confiance en soi, et tout dernièrement, le Code de la Route. Après plusieurs essais et

tentatives, Sonia et son Conseiller décident ensemble de se focaliser sur les métiers de la santé. Dès lors, l'accompagnement lui permet de préparer et définir son nouvel objectif. Sonia réalise avec succès une formation préparatoire DEAS puis un DAQ pour mettre toutes ses chances de son côté pour la formation qualifiante. Toutefois, avec son sérieux et sa pugnacité, Sonia s'illustre lors de son stage à l'Hôpital et se voit proposer un premier contrat de 6 mois en tant que Brancardière. Aujourd'hui, Sonia est en poste depuis 3 ans et s'épanouit dans son nouveau métier !

PORTRAIT 2

Amandine est rentrée sur le dispositif du PLIE le 21.11.2022 avec une expérience de 8 ans en qualité d'Auxiliaire de vie. Après un accident de travail assez important qui lui a valu plusieurs opérations de l'épaule et du genou (greffe etc.), celle-ci n'a pu continuer son activité professionnelle, elle est maintenant reconnue Travailleur Handicapée. Amandine s'occupe de ses enfants dont un qui est aveugle. Celle-ci souhaitait une reconversion professionnelle en qualité d'agent d'accueil/ administratif.

L'agence Synergie à Auxerre a mis en place un recrutement pour la Sté SAFRAN pour un poste de monteur (se) bobineur (se) en CDII. Après discussion avec Amandine estimant que son profil et le poste correspondaient mutuellement, nous avons présenté sa candidature auprès de l'agence SYNERGIE. Un entretien, suivi d'une PMSMP et d'une formation est le dispositif mis en place pour ce poste.

Ce jour, Amandine est en formation avec la Sté SAFRAN, en CDII.

Témoignage de Mme BOIVIN sur son accompagnement au PLIE :

Grace à mon référent, j'ai pu retrouver une formation et du travail en 2 mois.

LES ACTIONS INTERNES

Afin de mener à bien leur projet professionnel avec le moins de barrières possibles, les participants bénéficient d'actions proposées et animées par l'équipe du PLIE : en effet, différentes thématiques sont abordées régulièrement afin de permettre de lever un maximum de freins liés à leur insertion professionnelle.

♦ Atelier "Prendre le PLIE"

Cet atelier consiste à réaliser avec les participants la majorité des TRE : en effet, chaque Conseiller anime une matinée sur une thématique différente : le CV, la lettre de motivation, les compétences, la recherche intensive et la simulation d'entretien sont les domaines travaillés durant cinq matinées afin de permettre aux présents d'avoir toutes les clés en main pour réussir leur recherche d'emploi : 6 personnes ont apprécié cet atelier cette année, ces dernières étaient toutes issues d'un QPV.

♦ Atelier "Travailler Sereinement"

Plus souvent appelé Gestion des Conflits, cet atelier a pour but d'anticiper une incompréhension voire un conflit entre le salarié et sa Direction : en effet, les participants apprennent à identifier les conflits, déterminent les causes de ceux-ci et comment les gérer : 13 personnes ont profité de cet atelier en 2022 (3 QPV).



♦ Simulation d'entretien / Accompagnement terrain

Au besoin ou à la demande, afin d'optimiser toutes les chances des participants, les Référents de Parcours les accompagnent sur le terrain pour mettre en application ce qu'ils ont pu voir lors de leurs entretiens et/ou des divers ateliers. Ils peuvent également déposer leur CV, leur candidature spontanément ou encore rechercher un stage. Le Référent est alors là pour les soutenir, reprendre avec eux ce qui pourrait être amélioré et même organiser des simulations d'entretiens pour les entraîner et relativiser cet entretien d'embauche qui peut souvent impressionner.

♦ Les Moissons de l'Emploi

Comme chaque année, le PLIE participe activement aux Moissons de l'Emploi organisé par la Maison de l'Emploi : l'ensemble des Conseillers accompagne des moissonneurs lors des tournées pour recenser les offres d'emploi à pourvoir. Cette année, 11 personnes du PLIE ont été orientées sur les Moissons, et plusieurs « moissonneurs » ont aussi pu se renseigner pour un accompagnement au sein du PLIE.



PORTRAIT 3

Depuis ses 18 ans, Christine a travaillé dans plusieurs domaines (21 ans dans la logistique, 6 ans dans la vente et un peu dans l'administratif).

A son entrée, fin 2019 au PLIE, elle avait quelques heures en CDD mais cela n'était pas suffisant car 1 enfant à charge et toute seule pour subvenir aux besoins du foyer.

Elle avait des difficultés avec l'informatique mais également avec les Techniques de Recherche d'Emploi, principaux freins dans la construction de sa vie professionnelle.

Dans son accompagnement, ses lacunes ont pu être comblées grâce aux divers ateliers proposés par le PLIE et les actions de son Conseiller.

Malgré des soucis personnels, Christine s'est accrochée et a continué en parallèle du suivi, de cumuler des heures en CDD.

Aujourd'hui, Christine est sur la fin de son accompagnement. En effet elle a pu profiter d'une offre de notre partenaire ARMATIS, relayée par son Conseiller.

♦ Porte d'entrée vers le numérique

Alors que la transition numérique s'accélère et que de plus en plus de démarches administratives se dématérialisent, beaucoup de personnes sont toujours éloignées du numérique, c'est pourquoi cet atelier, animé par notre Conseillère Cyber-base entre autres, est proposé à nos participants pour les initier à l'utilisation de la tablette et leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à différentes démarches par ce biais. 4 personnes suivies par le PLIE ont pu profiter de cette action à destination des résidents des QPV.

♦ Job Dating

Les participants du PLIE ont été positionnés sur différentes sessions de recrutement organisées avec nos partenaires Employeurs : ces actions sont bénéfiques car elles permettent à l'Employeur d'expliquer son fonctionnement, ses besoins en recrutement... et aux potentiels candidats de se positionner directement. Ainsi, une quarantaine de personnes a pu participer cette année à au moins une information collective ou à un Job Dating dans divers domaines tels que le nettoyage, l'industrie ou encore le commerce.

PORTRAIT 4

Je suis Lucille A.

J'ai 44 ans, j'habite la Rive Droite à Auxerre et je suis maman de deux enfants.

Inscrite à Pôle-Emploi en 2021, le retour au monde du travail a été difficile : inactivité longue, problèmes de santé, manque de confiance... n'ont pas aidé malgré ma motivation à retrouver un emploi.

J'ai intégré le PLIE en Mai 2021 et j'étais un peu perdue dans les démarches. Grâce à ma Conseillère Hadzira MIRICANAC, j'ai participé à des actions qui m'ont redynamisé. Soutenue, conseillée, je décroche en Juillet 2021 un contrat à SITAPHY pour un an.

Je poursuis en 2022 à la Manufacture CTS (CDD formation financement Pôle-Emploi).

Malgré ma volonté, cela a été un échec : « ils ne m'ont pas gardé mais ma Conseillère ne m'a pas lâché ».

J'enchaîne sur des ateliers PLIE : Code de la Route – Confiance en soi, Tapis Rouge en Décembre 2022 qui a été une révélation pour moi : confiante, j'ai poursuivi mon parcours.

En Janvier 2023, ma Conseillère me propose un Job Dating avec Synergie pour la société SAFRAN. Je dis « oui » aussitôt.

Je suis sélectionnée parmi les nombreux candidats et retenue. Je suis actuellement en immersion/formation à SAFRAN jusqu'à fin Février 2023.

Un contrat se profile à l'horizon et je me projette enfin vers l'avenir.

Merci à tous.

♦ Tapis Rouge pour l'Emploi

42 Demandeurs d'Emploi ont bénéficié de l'action Tapis Rouge pour l'Emploi 2022 qui met l'accent sur l'image de soi pour reprendre confiance et convaincre lors des entretiens d'embauche. Soigner son image, contrôler sa réputation numérique, peaufiner sa prise de parole avant un entretien d'embauche, se sentir bien dans sa tête et dans sa peau, c'est pour ces raisons que le PLIE déroule le Tapis Rouge aux Demandeurs d'Emploi. En effet, les participants à cette journée ont profité d'ateliers coiffure, esthétique, mais aussi E-Réputation et « comment réussir un entretien d'embauche » avant de se présenter l'après-midi même devant l'un des 14 Employeurs présents pour s'entraîner, et parfois même faire de belles rencontres professionnelles.

Cette action a rassemblé cette année 42 personnes, Demandeurs d'Emploi de différentes structures de l'insertion du bassin dont 11 accompagnées par le PLIE.

TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE

Présidence & Direction



Laurent PONROY
Président



Olivier HEMARD
Directeur



Monique AMBRE
Directrice adjointe & RAF¹

Centre de ressources



Adeline BACHELLERIE
Facilitatrice clauses sociales



Rosemary COULAUD
Chargée d'animation



Rania GHOUTI
Animatrice Cyber-base



Marie-Laure LHERITIER
Documentaliste & Conseillère CEP²



Emilie LUCAS
Manager CEP



Louna MARTINEZ-ALMANSA
Service civique



Pierre MICHEL
Conseiller CEP



Aurélie ROBIN
Conseillère AIO³ et VAE⁴

PLIE



Wilfrid RICHEBOURG
Responsable PLIE & Chargé Relation Entreprises



Awatef BENKHAYA
Coordinatrice



Pascale AMIOT
Assistante administrative



Alexandre CAMPOS
Conseiller en Insertion Professionnelle



Morgane CONTASTIN
Conseillère en Insertion Professionnelle



Hadzira MIRICANAC
Conseillère en Insertion Professionnelle



Andredj WITROWIEZ
Conseiller en Insertion Professionnelle



Ophélie PAYARDELLE
Conseillère en Insertion Professionnelle

2022 Nouveaux collaborateurs



Ginette NGOWONA-ASSIGA
Assistante administrative



Kaoutar FADDOULI
Conseillère en Insertion Professionnelle



Sophie PARERA
Conseillère en Insertion Professionnelle



Franck REYNET
Conseiller en Insertion Professionnelle

RAF¹ : Responsable administrative et financière
CEP² : Conseil en Evolution Professionnelle
AIO³ : Accueil Orientation Information
VAE⁴ : Validation des Acquis de l'Expérience





1 avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

03 86 46 28 57

contact@mdeauxerrois.com

www.mdeauxerrois.com